

Parizeau promet de ne pas augmenter les impôts

GILLES NORMAND

Le chef du Parti québécois s'engage à n'augmenter ni les taxes ni les impôts sur le revenu des particuliers, advenant que sa formation soit portée au pouvoir le 25 septembre.

M. Parizeau, qui prenait la parole devant quelque 400 militants, à Repentigny, dans sa circonscription, a également soutenu que le fardeau fiscal des entreprises était suffisamment lourd et qu'il ne voyait rien dans ses engagements électoraux qui justifierait de percevoir plus d'impôts chez les contribuables particuliers ou corporatifs.

Dans le cas des entreprises, il a cependant été plus prudent, indiquant qu'il serait absurde de s'engager trop longtemps à l'avance. De même a-t-il refusé de promettre une diminution des impôts, advenant le maintien de la croissance économique. Une telle attitude relèverait de l'irresponsabilité, selon lui. «Il y a trop de si dans la conjoncture.»

En conférence de presse, après son assemblée partisane, M. Parizeau a déclaré que lorsque tous ses engagements électoraux auront été pris, soit à la fin de la campagne, il en chiffrera les coûts globaux avec précision.

Se disant non seulement assuré de la victoire dans L'Assomption, le chef du PQ, rassuré par ce que traduisent les sondages — «le PLQ glisse constamment vers le bas et le PQ est en remontée» — s'est dit confiant de reprendre le pouvoir à Québec.

M. Parizeau se dit particulièrement heureux du chemin parcouru par la notion de souveraineté dans la population. «C'aura été pour moi une des grandes surprises de cette campagne que de voir, contrairement à ce que tous les observateurs éclairés disaient depuis quelques années, à quel point cette idée de la souveraineté pouvait être maintenant considérée par un grand nombre de Québécois comme une alternative normale à ce système fédéral dans lequel nous pataugeons depuis si longtemps», a-t-il dit.

Précisant que la discussion quant aux modalités d'application avait généralement succédé aux affrontements auxquels donnait lieu dans le passé la notion de souveraineté, M. Parizeau, conciliant, a fait rire ses partisans en répétant: «Si M. Bourassa trouve que cinq référendums sectoriels c'est trop, je suis prêt à faire un deal avec lui. On en tiendra trois.»

Le chef péquiste s'est ensuite vigoureusement attaqué à ce qu'il a appelé l'improvisation et l'indécision du gouvernement Bourassa dans le dossier des négociations du secteur public.

Se disant très heureux que les syndicats de la Fédération des affaires sociales aient consenti à une trêve, M. Parizeau a fustigé ses adversaires libéraux, les accusant d'être responsables de cette grève, en ayant tout à coup refusé de déposer des offres salariales promises, pour les deuxième et troisième années de la convention, pour revenir sur cette décision quatre ou cinq jours plus tard.

«Pourtant, le scénario ne pouvait être

plus prévisible. La même chose s'était produite avec les infirmières pour d'autres raisons», a abondé le leader péquiste, parfaitement détendu et constamment souriant hier. «Ces gens-là, qui se disaient de grands gestionnaires, ont démontré leur incapacité à gérer correctement le Québec», a-t-il enchaîné.

M. Parizeau, dont l'épouse, la romancière Alice Parizeau, était tout sourire, dans la salle, s'est dit porté par le même enthousiasme que lors des huit années où il a été député de L'Assomption. «Quoi qu'il m'arrive, je m'efforcerai de mettre en pratique ce que nous imposait René Lévesque: être un député avant tout», a-t-il souligné, ajoutant que le développement et la croissance démographique qui caractérisaient son comté lui imposaient des défis emballants.

Faisant allusion à un récent article de La Presse traitant d'un présumé réseau de favoritisme libéral, le président du PQ a déclaré que son parti ferait connaître bientôt d'autres faits troublants, relativement au favoritisme toujours.



Les Bons Petits Citrons

HULL

C'est dans la zizanie que le Parti Citron lance officiellement, aujourd'hui, sa campagne électorale.

Officiellement, car elle sera officiellement lancée le 26 septembre. «Pour donner une chance aux candidats des autres partis...» explique Denis Patenaude, fondateur et chef du Parti Citron, qui brigue lui-même les suffrages dans Hull.

Dans la zizanie parce que, dit encore Patenaude, «dans le plus veniel des partis, il se commet des peches mortels». Le chef vise celui qu'il appelle le mouton noir de la formation politique: Pierre Corbeil, candidat dans Dorion, un ex-Rhino — ce qui, étrangement, ne semble guère être très apprécié chez les citronnistes — particulièrement batailleur. «Il n'a pas très bien compris la philosophie du parti et il pose des gestes avec lesquels je ne suis pas d'accord», se plaint Patenaude.

Impossible d'en savoir plus long la-dessus. «C'est un problème interne... Mais un parti doit avoir un chef; et le chef du Parti Citron, c'est moi! —, ajoute-t-il afin que personne n'en doute. Quant à Corbeil, il n'a pu être joint, hier, pour commenter.

Le fait est que Patenaude aussi est un ex-Rhino. En novembre dernier, il a récolté 591 voix aux élections fédérales. La jeune trentenaire frisée, souriante et un peu timide, il a fondé le Parti Citron en janvier 1987 dans le but premier de tourner au ridicule la politique et les politiciens — ça, on a déjà vu — et dans l'espoir de releguer aux oubliettes la déprime référendaire.

Alors, le voilà chef d'une petite équipe de onze candidats, tentant d'assumer cette lourde tâche consistant à faire rire. «Faire rire jaune... d'un rire acide!» précise Patenaude.

Aussi bien le dire tout de suite, ça ne va pas tout seul. Le Parti Citron a-t-il un programme? «Non, il y en a suffisamment à la télévision.»

Alors, de grandes orientations? «Non plus. Nous ne faisons pas de trottoirs: il n'y a rien de coulé dans le béton.»

Et l'environnement? Les BPC? «Nous sommes tout à fait en faveur des BPC, les Bons Petits Citrons.»

Justement, le parti peut-il compter sur une relève? «Non, nous sommes tous des citrons mûrs; il n'y a pas de verts dans le parti.»

Le Parti Citron peut-il compter sur des assises financières solides afin de mener sa campagne nationale? «Certainement. Nous pouvons investir environ \$500 dans cette campagne — c'est pas des farces!»

De quelles promesses peut se délecter l'électorat? «Nous faisons peu de promesses. En fait, nous formons un parti réactionnaire: nous réagissons aux promesses des autres... Tout de même, au niveau national, nous promettons de démenager la capitale de la province de Québec à Alcové (une petite municipalité de l'Outaouais où demeure Patenaude).»

Le chef signale un précédent, ce qui va nous permettre une digression fort instructive pour les passionnés de politique internationale: en fonction du même genre de considérations pratiques, le président de la Côte-d'Ivoire, Houphouët-Boigny, a déménagé en 1983 la capitale de son pays d'Abidjan à Yamoussoukro...

Plus près de nous, dans Hull, le Parti Citron a-t-il des chances? «Certainement. Le candidat libéral fait sa campagne sans dire un mot. C'est un candidat-frigo qui va s'attirer des votes frigidés. Et le PQ rit jaune: il nous trouve menaçants.»

Ensuite? Ensuite, rien. En réalité, Denis Patenaude ne semble pas très à l'aise dans cette sorte de version moderne de l'antique fonction de fou du roi. Il fait de louables efforts, c'est entendu. Mais ça ne colle pas. D'ailleurs, dans cette étrange campagne électorale, rien ne semble vouloir coller.

Une campagne Teflon, pour ainsi dire.

MARIO ROY

Économie

La fleur et le pot



CLAUDE FICHER

Encore une semaine avant la fin de la campagne; d'ici là, les promesses vont continuer de pleuvoir, et il est encore un peu tôt pour dresser un bilan de tout cela. Toutefois, au cours des dernières semaines, les deux partis y sont allés d'un certain nombre d'engagements. Plusieurs présentent un intérêt certain, malheureusement dilués par le flot des BPC de Saint-Basile, du plomb à Saint-Jean, du débat de chefs qui n'a jamais eu lieu, des grèves...

A travers tout cela, est-il possible de distinguer quelles sont la meilleure et la pire promesse de la campagne, jusqu'à maintenant? Exercice forcément subjectif, chaque électeur ayant évidemment tendance à regarder cela à travers ses préférences politiques et ses préoccupations personnelles.

Malgré tout, on peut certes dire que certains engagements se distinguent par leur originalité et leur cohérence, tandis que d'autres demeurent creux et imprécis.

La fleur à Parizeau

Si j'avais à donner un premier prix, il irait à Jacques Parizeau pour son projet de forcer les entreprises à faire davantage de recherche et de développement. Le Québec, à ce chapitre, fait figure de parent pauvre du monde industrialisé. Il existe ici un triste phénomène de sous-investissement des entreprises dans la recherche et le développement. Les deux partis sont d'accord là-dessus. La situation est empirée par la scandaleuse répartition des contrats fédéraux, massivement concentrés en Ontario. C'est d'autant plus inquiétant que la recherche et le développement, dans le monde où nous vivons, constituent une des clés de la croissance économique.

Le chef du PQ propose d'imposer aux entreprises une contribution équivalente à un p. cent de leur masse salariale, et de consacrer cet argent à des activités de recherche et de développement. La notion d'entreprise englobe ici tous les employeurs, y compris le gouvernement. Seules seraient exclues de cette mesure les très petites entreprises, ainsi que celles qui font déjà des activités de recherche et de développement.

Il va de soi que les milieux d'affaires rechignent, préférant l'approche libérale, fondée sur les crédits d'impôt et autres avantages fiscaux aux investisseurs. En bout de ligne, pour les citoyens, cela revient au même: à partir du moment où tout le monde s'entend sur la nécessité de faire plus dans ce dossier, que ce soient les entreprises qui reflètent la note au consommateur ou le gouvernement qui finance le tout avec l'argent des contribuables, ce sont toujours les mêmes qui paient.

La proposition péquiste a l'avantage d'être plus directe: chaque entreprise devra consacrer plus d'argent à la recherche (et elle y gagnera au change), ou contribuer à financer les activités de recherche (et c'est l'économie du Québec qui y gagnera). Elle a en outre le mérite de forcer Ottawa, par la bande, à contribuer davantage aux activités

québécoises de recherche, puisque les contributions des employeurs sont déductibles des profits. Elle assure enfin à la recherche une source de financement beaucoup plus stable que les abris fiscaux.

Le pot à Robert Bourassa

À l'autre bout de l'échelle, si j'avais à donner une mauvaise note, elle irait à Robert Bourassa pour son engagement de mettre sur pied un «Comité interministériel pour le développement du Grand Montréal». L'idée consiste à réunir, à l'intérieur de cette nouvelle structure, les titulaires de ministères pouvant avoir une influence sur le développement économique de Montréal (Transports, Industrie et Commerce, Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu, Science et Technologie, par exemple). Pour reprendre le vocabulaire creux utilisé par les libéraux lors de l'annonce de cet engagement, «ce comité planifiera, supervisera et coordonnera l'action gouvernementale afin d'assurer une vision commune de développement».

Le maire Jean Doré parle de «pas dans la bonne direction» et de «reconnaissance de l'importance de Montréal». Monsieur le maire est bien bon, et cette complaisance s'explique sans doute par son désir de ne pas alimenter la chicane avec Québec, qui fait tant de tort à l'économie montréalaise. C'est tout à son honneur.

Mais, vu de plus près, l'«engagement» libéral se limite à bien peu de chose. Nulle part, par exemple, il n'est question d'engagement financier. Déjà, on peut tiquer.

Mais il y a plus: la promesse libérale est axée sur le développement du Grand Montréal, donc de la région. Cette approche ignore une réalité fondamentale. Si la région de Montréal tire de la patte, c'est à cause du cancer qui ronge la ville elle-même. Les banlieusards montréalais sont les Québécois qui affichent le plus haut revenu disponible par habitant et le plus bas taux de chômage. Ce n'est ni en Montérégie, ni à Laval, ni dans l'ouest de l'île, ni dans la couronne nord qu'il faut chercher les problèmes économiques, mais à Montréal même. Une stratégie qui néglige de considérer les écarts énormes entre Montréal et la banlieue est vide de sens.

D'autre part, si, comme on le dit souvent, le passé est garant de l'avenir, les Montréalais n'ont pas de quoi être rassurés. Certes, dans l'esprit des libéraux, le nouveau comité devra travailler de concert avec les autorités municipales et autres acteurs. Dans la vraie vie, cela reste à voir. Ce comité, s'il avait été mis en place, disons, l'an dernier, aurait sans doute compté, entre autres, les puissants Marc-Yvan Côté et André Bourbeau. C'est tout dire...

Attention aux conclusions faciles. Ces deux exemples ne démontrent aucunement que les promesses libérales sont toutes creuses, tandis que celles des péquistes sont toutes articulées.

Beaucoup d'étudiants se réjouiront sans doute de la promesse de Jacques Parizeau de maintenir le gel des frais universitaires, mais il ne manque pas d'arguments pour contester la pertinence d'une telle mesure. Et Robert Bourassa a certainement pris au cours de la campagne des engagements originaux et chiffrés avec précision, comme celui d'accorder des avantages fiscaux aux investisseurs qui financent des «projets moteurs».



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Un coup de pouce de Mulroney

Le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, est venu épauler Robert Bourassa, hier, devant 3 500 délégués réunis à Montréal pour la 14e Conférence mondiale de l'énergie. Parlant après M. Bourassa, M. Mulroney lui a rendu hommage pour la Baie James, l'une de ses plus grandes réalisations, l'un des plus grands complexes hydro-électriques au monde et un des principaux moteurs du développement économique du Québec aujourd'hui. Sur la photo, on aperçoit également Mmes Mila Mulroney et Andrée Bourassa.

Électogrammes

LE PQ ET LA PELOTE BASQUE

Les candidats péquistes des quatre comtés du sud-ouest de Montréal croient avoir trouvé la solution au problème de pauvreté qui frappe les citoyens de cette région, en promettant de construire un fronton pour la pelote basque. Vous ne savez pas ce qu'est la pelote basque? C'est un sport qui se pratique depuis la nuit des temps en Europe et qui nécessite la construction d'une enceinte mesurant 176 pieds sur 70 de hauteur et 50 de largeur que l'on appelle fronton. À ce fronton, construit à Lasalle, se grefferait, promettent les candidats, 22 casse-croûte, un restaurant pouvant accueillir 1 800 personnes, un immense stationnement et un hôtel. Les retombées économiques envisagées: \$30 millions en taxes diverses et 620 emplois. «Le gouvernement n'aurait pas une cenne à déboursier», assure le candidat du PQ dans Marguerite-Bourgeoys, Charles Duhamel.

L'EAU DE MERCIER

Le candidat péquiste dans Châteauguay, Luc Trotter, dénonce l'inertie du gouvernement Bourassa dans le dossier de la nappe phréatique contaminée, rendant inutilisables les puits de la région de Mercier et de Sainte-Martine. Cette nappe aurait été contaminée à la suite d'un déversement de 45 millions de litres de déchets liquides comprenant entre autres des BPC, du plomb et du mercure, effectuée entre 1968 et 1972 par la compagnie Lasalle Oil, a expliqué M. Trotter. En 1984, une usine de traitement est entrée en opération mais était incapable de récupérer la totalité des produits toxiques. Résultat: la zone contaminée s'est agrandie. «Le PQ s'engage, a déclaré Luc Trotter, à décréter la région zone sinistrée et à mettre sur pied une commission spéciale pour déterminer les actions à entreprendre pour éliminer ce problème.»

MAGNANIME CSN

La CSN se sent magnanime en ce jour de vote par anticipation. La vice-présidente de la centrale, Monique Simard, a envoyé vendredi une

lettre au Directeur général des élections, Pierre F. Côté, dans laquelle elle assure le libre accès aux lieux de vote. Le tiers de ces bureaux de vote est situé dans des établissements scolaires et de santé (centres d'accueil et hospitaliers) perturbés par des arrêts de travail. «Nous ne voulons pas nuire à la campagne électorale, a expliqué hier la présidente de la Fédération des employés de services publics de la CSN, Ginette Guérin. La centrale a lancé un mot d'ordre à ses syndicats leur demandant de limiter leurs lignes de piquetage aux établissements qui n'abritent pas de bureaux de vote.»

DÉCÈS DANS SAINTE-ANNE

Le candidat libéral dans Sainte-Anne, Normand Cherry, a perdu samedi son agent officiel, Marcel Larue, décédé d'une crise cardiaque. M. Larue était également trésorier de l'association libérale de la circonscription depuis 1985. Il a été remplacé par Réjean Tremblay, vice-président de l'Association libérale de Sainte-Anne.

UN DON QUICHOTTE DE LA POLITIQUE

Un homme qui se dit victime des décisions arbitraires de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), Roland Gosselin, a décidé de se présenter comme candidat indépendant dans Bourassa. À la suite d'un accident de travail en 1985, M. Gosselin, camionneur de son métier, reçoit des prestations de la CSST. Mais en 1987, une décision de la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles conteste ce droit. Il doit alors rembourser les sommes reçues. Depuis, il se bat contre le gouvernement à coups de lettres. «J'ai expédié 81 lettres, a-t-il expliqué, et j'ai reçu 26 réponses dont 17 accusés de réception. Je suis devenu un sinistré des irrégularités de la CSST. Le gouvernement n'écoute que ses fonctionnaires et les gros syndicats.» Son slogan électoral: «Les ministres de Robert Bourassa sont des usines de fabrication d'assistés sociaux.»

MICHELE OUIMET

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Claude Masson
éditeur adjoint

Marcel Desjardins
directeur de l'information

Alain Dubuc
éditorialiste en chef

Quel système de santé voulons-nous?

Le sondage CROP-La Presse de la semaine dernière a clairement démontré que les Québécois sont majoritairement insatisfaits de l'action du gouvernement Bourassa dans les services de santé et des hôpitaux. Soixante-deux pour cent des répondants se disent peu ou pas du tout satisfaits de la gestion du gouvernement, alors que seulement 34 p. cent sont très ou assez satisfaits.



Pourtant, dans l'entrevue qu'il accordait à La Presse la semaine dernière, le chef péquiste, Jacques Parizeau, avouait lui-même que le réseau québécois de soins de santé demeure « un bon système », dont l'efficacité est masquée par l'engorgement des urgences et ajouté qu'il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

Quand le chef de l'opposition déclare lui-même que notre système de santé est très généralement accessible et moins cher qu'aux États-Unis, cela doit être vrai.

Cela dit, le système est loin d'être parfait et il faudra y mettre le prix pour l'améliorer encore. Et c'est là que le bât blesse. Si l'on semble savoir combien cela coûtera, personne ne semble savoir où trouver l'argent disponible.

Objectivement, il faut en effet admettre que depuis leur re-

tour au pouvoir, les libéraux ont investi des sommes considérables dans le réseau. Environ \$800 millions sur une période de quatre ans. Et même si les salles d'urgence sont toujours encombrées, leur taux d'occupation est passé de 126 p. cent qu'il était, en 1985, à 102 p. cent.

En ce qui concerne l'avenir, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, a proposé, le printemps dernier, toute une gamme d'actions à entreprendre d'ici l'an 2000, donc durant les dix prochaines années, dans un document officiel d'orientation, qui demeure la position gouvernementale. On y promet de rendre disponibles 5 000 places ou lits additionnels d'hébergement et de soins de longue durée d'ici l'an 2001.

Pour ne pas être en reste, les péquistes promettent d'injecter plus de \$1 milliard pour les services de santé durant un premier mandat, dont \$147 millions supplémentaires dès la première année. On parle d'ajouter 1 000 nouveaux lits par année dans les centres hospitaliers en ouvrant des centres d'hébergement pour personnes âgées et malades chroniques.

Bref, que le prochain gouvernement soit libéral ou péquiste, il faudra trouver des sous pour conserver — et à plus forte raison améliorer — le système actuel. Or, les ressources affectées à la santé et à l'adaptation sociale sont très importantes

et représentent 30 p. cent du budget québécois. De plus, elles progressent plus vite que l'inflation: 6,5 p. cent, en moyenne, au cours des trois dernières années, comparativement à un taux d'inflation de l'ordre de 4 p. cent. La part du produit intérieur brut affectée aux dépenses publiques de santé demeure toujours plus élevée au Québec qu'en Ontario ou que la moyenne canadienne.

Libéraux et péquistes écartent tous deux le ticket modérateur, affirmant qu'il causerait plus de problèmes qu'il n'en réglerait. Et sauf quelques expériences pilotes bien timides du côté des libéraux, la privatisation est également écartée.

Reste Ottawa. Que les péquistes, souverainistes, s'en prennent au gouvernement fédéral, en ce domaine comme tant d'autres, rien de plus normal. Mais les libéraux eux-mêmes blâment Ottawa pour le manque de ressources actuel en matière de santé. Et parlent de la nécessité d'amorcer des négociations, là-dessus, avec le gouvernement fédéral. En se gardant bien de dire ce qu'il adviendra si ces négociations échouent.

Personne ne s'opposera aux visées libérales ou péquistes en matière de santé. D'autant plus qu'elles se ressemblent comme bonnet blanc et blanc bonnet. Mais personne ne sait trop bien non plus comment on s'y prendra pour payer tout cela. Il s'agit là d'un lapsus important de la campagne.

Pierre VENNAT

Étranges sondages

Les résultats des sondages, très nombreux depuis le début de la campagne électorale, sont assez contradictoires pour défier la logique. Déjà, une première série d'enquêtes, celles qui mesurent l'écart entre les deux principaux partis à l'échelle de la province sont étonnantes.

Les résultats évoluent en dents de scie: sept points d'avance pour les libéraux selon Sorecom, il y a deux semaines et demie; dix points, toujours selon Sorecom quelques jours plus tard; quatorze, selon CROP il y a deux semaines; sept avec Sorecom il y a quelques jours et quatre, plus récemment selon SOM.

Ces chiffres peuvent se comprendre si l'électorat, indécis et peu passionné, vote plus pour exprimer son désaccord que ses convictions. Le conflit du secteur public a fort bien pu remettre en lumière l'un des traits les moins populaires du gouvernement Bourassa.

Mais cette grille d'interprétation perd son sens quand on tient compte des enquêtes en profondeur effectuées dans les régions. Déjà, à Sherbrooke, Granby et Trois-Rivières, des sondages sérieux donnaient une avance écrasante aux libéraux. Une enquête IQOP publiée dans Le Soleil, hier et aujourd'hui, indique aussi que les libéraux détiennent une avance de dix points dans l'Est du Québec, le sud du fleuve, la Côte-Nord et le Saguenay, et une avance, écrasante, de vingt points dans les treize comtés de la région de Québec. Or, c'est là, plus qu'ailleurs, qu'aurait dû se manifester la grogne contre l'attitude libérale dans le conflit du secteur public.

Il y a là des mystères. Comment, par exemple, concilier ces vingt points d'avance libérale à Québec, quand les résultats régionaux du dernier Sorecom, réalisé presque au même moment, donnaient deux points d'avance au PQ dans la même région? La logique la plus élémentaire voudrait qu'il y ait un minimum de cohérence entre les résultats provinciaux et régionaux.

Personne n'y gagne quand les résultats des sondages sont primesautiers, ni les citoyens, ni les deux partis qui se font la lutte. Bien sûr, on saura avec certitude dès lundi prochain qui avait raison et qui avait tort. Mais il faudra par la suite tracer un bilan très serré de la justesse des sondages et de l'utilisation qui en a été faite.

Alain DUBUC

DE LA GAUCHE VERS LA DROITE, LES TÊTES D'AFFICHE DES DEUX GRANDS PARTIS, PRÉSENTÉES ENFIN AUX ÉLECTEURS QUÉBÉCOIS



DRÔITS RESERVES

La boîte aux lettres

À la défense des routiers

En réponse à Roland Picard et R.N. Leblanc (La boîte aux lettres du 18 août) au sujet des routiers imprudents, j'aimerais faire les commentaires suivants.

Vous avez certainement eu raison d'être effrayés par ces expériences vécues, mais peut-être vaudrait-il mieux ne pas généraliser en insinuant que les chauffeurs de poids lourds sont en général des tuteurs en puissance. Les incidents que vous relatez sont le fait d'une très petite minorité de routiers incompetents et inconscients, dont le comportement irresponsable finit presque toujours par se retourner contre eux-mêmes.

Cependant, tout en condamnant très sévèrement leur conduite irrationnelle, il faudrait aussi que vous réalisiez que certains automobilistes ont des comportements tout aussi irréfléchis et dangereux qui mettent souvent à très dure épreuve les nerfs et réflexes des chauffeurs de véhicules lourds. Pour ne donner qu'un exemple, combien de fois voit-on



PHOTO THEQUE LA PRESSE

Les camions occupent une bonne place sur nos routes.

des automobilistes couper bêtement un poids lourd juste sous le pare-choc avant pour ensuite freiner brusquement sans se rendre compte que le mastodonte qu'ils viennent ainsi de s'aligner dans le rétroviseur requiert beaucoup plus de distance qu'ils lui en lais-

sent pour s'immobiliser, obligeant souvent le chauffeur de ce dernier à manœuvrer, parfois au risque de sa propre sécurité, pour les éviter?

C. FILION
Chauffeur-routier
Val-David

Turner et la TPS

M. Frédéric Wagnière

Notre éditorial du 17 août portait sur des commentaires faits par M. Turner lors d'un séjour à Iqaluit, dans l'île de Baffin. N'ayant pas lu ou entendu les commentaires de M. Turner, je ne suis pas en mesure d'apprécier sa « déloyauté » dans les circonstances et j'en suis désolé. Cependant, vous semblez particulièrement incisif aux paroles de M. Turner et crédule aux révélations réjouissantes faites par des fonctionnaires devant le Comité des finances.

L'actuel gouvernement ayant décidé d'imposer la taxe fédé-

rale de vente, lors de son mandat précédent, sur les bonbons et les confiseries ainsi que sur les boissons gazeuses, certains aliments de consommation courante sont devenus impossibles. Depuis juin 1985, les aliments et boissons tels que le chocolat, les croustilles de pommes de terre ainsi que les eaux minérales gazeifiées sont devenus assujettis à cette taxe.

En plus de ces produits qui seront imposés en vertu de la réforme proposée, le ministre des Finances désire assujettir à la nouvelle taxe les portions individuelles préemballées de crème glacée, yaourt congelé,

sorbet, pouding congelé et autres produits similaires ainsi que les aliments dits prêt-à-manger tels que les salades préparées, les sandwichs, les plateaux de fromages et autres produits similaires. Le document soumis par le ministre des Finances est silencieux sur le traitement qui sera accordé aux repas congelés vendus dans les épiceries mais il y a lieu de croire qu'ils seront assujettis.

Compte tenu de ce qui précède, la taxe imposée sur les frais de livraison de ces produits devra nécessairement se refléter dans les prix à la consumma-

tion; les augmentations de prix seront particulièrement sensibles dans les régions éloignées et, à ce niveau, les commentaires de M. Turner ne sont pas faux, pour employer votre expression. (...)

Réjean LEROUX
Conseiller en taxes
à la consommation

Le goût amer de la critique

L'article de M. Claude Gingras, publié dans La Presse du 29 août, laisse un goût amer. M. Gingras, de toute évidence, essaie de détruire l'image de Semyon Vekshtein en s'efforçant d'entraîner tous les gens qui croient en lui.

N'en déplaise à M. Gingras, Maestro Vekshtein soulève l'admiration et l'enthousiasme de beaucoup de gens, particulièrement des choristes qui travaillent avec lui depuis novembre dernier. Or, à la fin de son article, M. Gingras écrit: «...et son attitude avec les musiciens n'aide pas les choses: il a insulté les choristes et refuse de parler français.» Mais où prend-il ses informations?

Dans ces conditions, comment M. Vekshtein réussirait-il à soutenir l'intérêt de plus de 120 choristes amateurs qui chantent par plaisir et non par obligation?

Quant à la langue, M. Gingras sombre dans le ridicule en exigeant qu'un chef d'orchestre ayant 10 concerts d'envergure à préparer en quelques mois, seul et dans des conditions difficiles, passe ses soirées chez Berlitz. Nous croyons que le rôle de « défenseur de la langue française chez les chefs d'orchestre » était réservé au Journal de Montréal. M. Gingras serait-il à court d'arguments?

Nous sommes consternés et choqués des allégations de M. Gingras, d'autant plus que celui-ci ne nous a jamais consultés à ce sujet. Pourtant nous l'avons rencontré à plusieurs reprises.

Le Choeur classique est fier et honoré de travailler avec ce grand chef qui prend le temps de monter des oeuvres d'envergure avec un choeur amateur et sait transmettre admirablement à la fois son savoir et son amour de la musique.

Le Choeur classique
de Montréal
Louis MAINVILLE

Honorer des mercenaires?

Dans La boîte aux lettres de La Presse du 16 août, M. Gary O'Brien s'adresse avec un certain mépris aux Canadiens qui ont combattu au Vietnam, leur reprochant notamment d'avoir fait une demande au gouvernement fédéral dans le but d'obtenir la reconnaissance officielle d'anciens combattants. Il s'oppose également à ce que ceux-ci recueillent des fonds pour édifier un monument commémoratif. Enfin il les accuse d'avoir été des mercenaires « au service d'une grande puissance qui a agressé un peuple qui n'a commis aucun crime, si ce n'est de vouloir être indépendant ».

Cette guerre fut avant tout une lutte fratricide entre Vietnamiens. Elle fut la copie conforme de la guerre civile commencée au XVIe siècle par deux clans rivaux qui se disputaient le pouvoir: les Trinh au Nord et les Nguyen au Sud. Après deux siècles, les rivaux finirent par accepter une partition du pays suivant approxi-

mativement la même ligne que le 17e parallèle. Coïncidence? (...)

Ceci dit, M. O'Brien, vous devriez faire preuve d'indulgence à l'égard des Canadiens survivants de cette ignoble tuerie. Ces « mercenaires » avaient 20 ans à l'époque de leur engagement; un âge où l'on aime se repaître de chimères. Certains d'entre eux, comme leurs pères et leurs grands-pères l'avaient fait au cours des deux guerres mondiales, sont allés combattre pour une cause qu'ils croyaient juste. D'autres, à l'instar des paras et des légionnaires français revenant bronzés et amaigris des rizières ou de la jungle, ont voulu vivre un véritable roman d'aventures. (...)

Johnny MONTBARBUT
historien

Eau polluée à Oka

Madame Lise Bacon

Le 23 août dernier, je revenais du parc provincial Paul-Sauvé à Oka pour la dernière fois. L'eau du lac des Deux Montagnes est devenue trop dégoûtante. Comment peut-on croire le ministère de l'Environnement lorsqu'il juge l'eau acceptable pour la baignade?

Le site est magnifique mais les émanations de l'eau rappellent celles du fumier. On y voyait des employés du parc essayant en vain de nettoyer le bord de la plage des tonnes de déchets organiques. Il s'agirait plutôt d'attaquer le problème à sa source.

Il est grand temps que les pollueurs, c'est-à-dire nous tous, assument nos responsabilités face à notre environnement.

Philippe BLEAU
Beauport

Opinions

Publicité: le quatrième pouvoir?

FRANCE PARADIS
collaboration spéciale

La publicité a mis au monde une étonnante partie de notre paysage quotidien. À commencer par notre bon Père Noël. Le grand costaud bedonnant à l'énorme poche chargée de jouets est issu de la matrice publicitaire de Coca-Cola. Concocté *in vitro* au tout début des années quarante pour la campagne publicitaire de Noël, celui qui détrôna d'un coup les Santa Claus et Saint-Nicolas n'avait, à l'origine, ni ventre rond ni sac de jouets. C'est devant le succès du personnage qu'on en peaufina l'allure et la personnalité tant et si bien qu'il pénétra dans tous les foyers, même si ce n'est que par la cheminée. Quel média d'information peut se vanter d'avoir fait adopter une

de ses idées par la population de plus de 117 pays? On a pourtant décerné le qualificatif de *quatrième pouvoir* au monde de l'information.

Le Père Noël offrait un peu d'imaginaire au milieu d'une guerre qui n'en finissait pas. Depuis, les publicitaires n'ont cessé de raffiner leurs techniques afin de mettre le grappin sur notre inconscient collectif et nos comportements individuels. On n'a qu'à songer aux slogans qui se sont immiscés dans nos conversations quotidiennes.

Séduisante, choquante, inquiétante ou méchante, la pub n'a qu'un seul objectif: faire vendre son produit, qu'il soit homme ou objet. Attirer l'attention donc, sur le terrain de la concurrence où tous les coups sont permis, surtout ceux qu'on ne voit pas venir et qui font le plus de dégâts. (1) Le moindre d'entre eux n'étant pas la modification de nos schèmes de pensée et de notre échelle de valeurs. Modifications que l'information journalistique opère également,

mais sans les moyens ni les résultats de la publicité.

De plus en plus spécialisée, la publicité se ramifie en dizaine de branches. L'une d'entre elles s'appelle la publicité sociétale. C'est le cas par exemple quand une grande pétrolière rend hommage à l'excellence de notre élite sportive; quand un fabricant de voiture fait témoigner ses employés à propos de leur sentiment d'appartenance ou encore quand une compagnie nous rappelle qu'elle fait partie de notre famille depuis trois générations. Elle souhaite nous «vendre» la compagnie plutôt qu'un produit particulier. On arrive alors à personnaliser ce qui n'est rien d'autre qu'une personne morale inexistante, rien d'autre que des intérêts financiers. Et ça marche! On trouvera Petro Canada bien fine de s'intéresser aux athlètes!

Comment se fait-il qu'on y croit si facilement? Comment la publicité arrive-t-elle à nous convaincre de la compassion d'une entité abstraite envers

chacun de nous, alors que la majorité du bon peuple aurait eu une moue sceptique en lisant la même chose dans un article de journal? Il est là le tour de force.

Les publicitaires exercent un pouvoir qui est sans commune mesure avec les devoirs et les responsabilités qu'ils devraient se voir endosser. Et ce pouvoir est d'autant plus inquiétant qu'il se nourrit lui-même. On pourrait presque dire un *pouvoir vertical* comme on parle de la production verticale. On fait de la publicité sur un produit, puis de la publicité sur la publicité. On organise chaque année un festival du film publicitaire. Se rend-t-on bien compte quelle roue on fait ainsi tourner? Les gens en sont rendus à payer pour pouvoir s'exhiber avec un t-shirt, une casquette, voire même un autocollant, à l'effigie d'une grande brasserie, d'une marque de boisson gazeuse ou encore d'un fabricant de lunettes!

Comment a-t-on pu croire un seul instant que les médias d'in-

formation détenaient le gros bout du bâton de l'influence? Un nombre renversant de personnes ne lisent jamais un journal; mais combien peuvent se vanter de ne voir aucune publicité écrite? On n'écoute peut-être jamais le journal télévisé, mais comment peut-on éviter la publicité télévisuelle? L'information journalistique ne dispose que d'une diffusion restreinte en comparaison du nombre effarant de moyens auxquels la publicité a accès: des panneaux tridimensionnels aux porte-clés, en passant par les épinglettes fluorescentes et les emballages cadeaux. Vous me direz que l'information ne répond pas, elle, aux impératifs économiques et commerciaux comme doit le faire la publicité. Vraiment?

Une différence énorme demeure cependant, c'est que la publicité restera toujours à la remorque des moeurs d'une société. Aussi avant-gardiste soit-elle, elle ne défendra jamais d'idées nouvelles ni ne proposera de changements sociaux. Les ca-

hiers publicitaires de la Baie au début du mois par exemple, nous montraient pour la première fois des mannequins en fauteuil roulant et béquilles orthopédiques; alors que tout le monde sait que les personnes handicapées physiques ont toujours porté des vêtements depuis au moins quatre mille ans!

L'information serait plutôt un microscope géant qui épie, analyse et rend compte des changements que connaît notre société au jour le jour. Ils sont nombreux pourtant à continuer de penser qu'il ne faut pas croire tout ce qu'on écrit dans les journaux.

Big Brother peut bien nous surveiller, c'est la pub qui nous enfroupe! Alors expliquez-moi maintenant qu'il exactement déient le quatrième pouvoir?

1. Je ne saurais trop vous conseiller à ce sujet un extraordinaire livre, écrit par un homme qui a réussi à percer le coffre-fort de nos valeurs: Les 36 cordes sensibles des Québécois, Jacques Bouchard, Éditions Héritage Montréal, 1979.

Radio-Canada: de la censure à l'encontre de la CEQ et de Bourgault?

Deux récents événements, soit le refus de Radio-Canada de diffuser les messages publicitaires de la CEQ et la décision de mettre fin à l'émission *Plaisirs* co-animée par Pierre Bourgault, ont soulevé un débat dans le public et chez les personnes concernées, dont Madame Lorraine Pagé, présidente de la CEQ, qui nous a fait parvenir le texte que voici. Nous publions également dans cette page les opinions de lecteurs qui nous ont écrit concernant ces événements.

Monsieur Franklin Delaney
Vice-président de la Télévision française
Société Radio-Canada

Comme vous devez le savoir maintenant, la Société Radio-Canada vient encore de refuser à la CEQ de diffuser un message publicitaire sur ses ondes.

Le prétexte invoqué par le chef du Code publicitaire de la Société, madame Chantal LaRue, est que notre message «cherche à persuader l'auditoire d'appuyer les demandes de rajustement salarial qui font présentement l'objet de négociations entre la CEQ et le gouvernement du Québec». De plus, il laisserait «sous-entendre que des réductions budgétaires dans les secteurs de l'enseignement, de la santé et des services sociaux du Québec menaceraient de façon alarmante la qualité des services offerts au public».

Nous ne pouvons faire autrement que nous élever contre une telle interprétation. Le texte du message que je livre dans cette annonce, et que vous trouverez sous pli, a été rendu public. Nul n'a compris le jugement de valeur de votre chef du Code publicitaire. Tout le monde a cherché en vain les allusions aux «négociations salariales» avec le gouvernement et les autres éléments d'interprétation de madame LaRue. (...)

Ce n'est pas la première fois que votre chef du Code publicitaire refuse un message de la CEQ. C'est même la troisième fois en presque autant d'années. Et nous avons déjà fait preuve de souplesse et de compréhension.

Il y a trois ans, la Société Radio-Canada a refusé notre message («les dominos») sous le même prétexte que cette année. Comme l'interprétation de votre chef du

Code publicitaire nous paraissait alors de bonne foi et qu'il y avait là une marge d'interprétation possible, nous avions accepté de refaire le message selon ses instructions. C'est la preuve que nous sommes capables d'accepter une interprétation différente de la nôtre.



Mme Lorraine Pagé PHOTO PC

L'an dernier, la Société Radio-Canada a refusé notre message sur la langue livré par M. Pierre Bourgault sous prétexte, cette fois, que le sujet était objet de controverse. Nous n'avons pas jugé bon mener une lutte importante, laissant à Radio-Canada le soin de se ridiculiser elle-même. Le message a, de fait, été unanimement acclamé partout au Québec, il a gagné un «Coq d'or» dans sa catégorie au dernier gala du Publicité-Club et a en plus gagné le «Prix spécial de la culture» à l'unanimité du jury du Publicité-Club lequel, comme vous le savez sûrement, est composé de personnes venant de tous les milieux dont certaines ne sont pas ce que l'on peut qualifier de farouches partisans du syndicalisme. Pas mal pour un message présumément «objet de controverse».

Cette année, les prétextes que nous a servis Radio-Canada sont inacceptables. Ils ne résistent pas à l'analyse la moins sérieuse et nous amènent à nous demander ce qui justifie un tel procès d'intention et ce qui nous a valu de faire l'objet d'une telle mauvaise foi.

Dans sa lettre, madame LaRue signale que «l'analyse de tels sujets se fait dans le cadre de nos émissions d'affaires publiques où les principaux points de vue peuvent être traités de façon juste et

équitable». Ces propos sont fallacieux et non pertinents.

Ils sont fallacieux parce que depuis un an, la télévision de Radio-Canada a été le seul média qui n'ait pas couvert une seule de nos conférences de presse, pas une seule de nos interventions publiques sur cette question; elle n'a pas une seule fois invité la CEQ à une seule émission d'affaires publiques consacrée à ce sujet. C'est tout un record.

Ils sont non pertinents parce que, quand bien même la Société aurait-elle rendu compte de nos interventions et de notre point de vue dans ses émissions d'information et d'affaires publiques, cela ne dispose en rien de notre droit fondamental de faire diffuser un message publicitaire qui n'est ni raciste, ni sexiste, ni diffamatoire, ni violent, ni même controversé. Les propos que je tiens dans ce message — qui fait partie d'une série commencée bien avant les négociations et qui pourrait se poursuivre bien après, comme l'indiquent les dates d'achat du temps d'antenne — ont également été tenus par le premier ministre, par notre vis-à-vis patronal à la table de négociation, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, par l'ONU, par l'UNESCO et ils s'inscrivent directement dans les Chartes universelle, canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne.

La décision de Radio-Canada nous apparaît comme un abus de pouvoir, un geste de censure arbitraire et discriminatoire, une attaque à la liberté d'expression. Et elle nous amène à nous demander si ce refus ne se justifierait que par la personnalité de l'annonceur. Ce n'est pas acceptable et ne sera pas accepté.

Aussi vous prierais-je de bien vouloir intervenir rapidement pour mettre fin à une décision qui n'est pas seulement ignoble et discriminatoire mais qui, en plus, n'a même pas les apparences de légitimité et de bien-fondé.

Croyez que nous ne trouvons pas particulièrement agréable de dénoncer ainsi une Société d'État à laquelle nous tenons beaucoup et que nous défendons chaque fois que l'occasion se présente. Mais cela ne nous empêchera pas de faire valoir un droit fondamental par tous les moyens à notre disposition. (...)

TEXTE DU MESSAGE DE LORRAINE PAGÉ, PRÉSIDENTE DE LA CEQ

C'est important les personnes, c'est assez important pour qu'on prenne du temps pour les instruire, qu'on prenne du temps pour les faire avancer, leur faire découvrir des choses, repousser les limites de leur possible. C'est assez important les personnes pour qu'on prenne du temps pour régler les problèmes de certaines d'entre elles, pour qu'on prenne du temps pour les soigner, pour apaiser leur peine, pour trouver des solutions à leurs problèmes.

La pire chose qui pourrait arriver c'est de laisser à nos enfants une société qui est moins instruite avec des personnes qui sont plus malades. On ne peut pas laisser ça à la génération qui nous suit et, comme adultes, il faut revendiquer que l'éducation c'est important, qu'il faut y croire. Il faut dire qu'on n'a pas d'économie à faire là-dessus, et qu'on n'a pas d'économie à faire sur la dignité des personnes qui souffrent.

Un hommage de la CEQ à celles et ceux qui travaillent en éducation et en santé à bâtir une société meilleure.

L'Association nationale des téléspectateurs proteste

MICHEL PICHETTE
président de l'ANT

Madame Chantal Larue,
Chef du Code publicitaire,
Société Radio-Canada,
Montréal, Québec

Madame,
L'Association nationale des téléspectateurs (ANT) a pris récemment connaissance de

la décision de vos services de ne pas autoriser la diffusion d'une «publicité» produite par l'agence Communications Bleu Blanc Rouge pour le compte de la Centrale d'enseignement du Québec (CEQ) à moins que celle-ci ne modifie, à votre suggestion, la deuxième partie de son message.

Sans tenir compte du libellé du texte de la CEQ quant au fond de son message et reconnaissant, par ailleurs, l'intérêt et l'utilité d'un code d'éthique publicitaire et le bon droit de la Société Radio-Canada de l'établir comme il lui convient, l'Association nationale des téléspectateurs estime cependant qu'en ces matières, la Société Radio-Canada n'a pas fait la démonstration, hors de tout doute raisonnable, de la justesse de son raisonnement éthique, créant là, au yeux du public et des téléspectateurs, une apparence d'injustice dont la Centrale d'enseignement du Québec peut s'estimer victime à juste titre.

Comme dans les récents cas qui ont fait l'objet d'un refus d'autorisation de la part de vos services, il est permis de croire que son application relève plutôt d'une appréciation personnelle et peut, parfois, prêter à un exercice arbitraire d'autant plus que la Société, elle-même un intervenant social et culturel, se fait à la fois juge et partie.

En outre, s'agissant toujours de l'interprétation du code publicitaire, l'Association nationale des téléspectateurs estime, d'autre part, qu'en ces matières il serait plus naturellement démocratique que la Société installât un mécanisme qui permettrait de faire appel d'une décision élaborée par son service dans l'application du code d'éthique publicitaire. (...)

Comment? La publicité ne peut plus influencer?

LÉON CÔTÉ
Enseignant de cégep,
Jonquière

Depuis quand la publicité ne doit-elle pas «influencer

l'opinion publique»? C'est une question que l'on doit poser à la Société Radio-Canada après sa décision d'interdire un message publicitaire de la Fédération autonome du collégial sous le prétexte qu'il cherche à influencer l'opinion publique sur la présente négociation dans les cégeps, à savoir le nombre élevé d'étudiants dans les salles de cours.

Radio-Canada a bien le droit d'établir un code d'éthique en matière de publicité afin que ses ondes ne deviennent pas une publicité publique. Toutefois, la publicité quelle qu'elle soit a toujours eu pour objectif (à moins d'avis contraire mais là on s'imagine bien que les publicistes ne seraient pas tout à fait d'accord) «d'influencer les attitudes des lecteurs, des auditeurs ou des téléspectateurs» sans qu'il ne les personnes ni les entreprises ne dépendraient autant d'argent et d'énergie.

Refuser qu'une centrale syndicale ou qu'une fédération de syndicats défendent les points de vue de ses membres par la publicité c'est tout simplement reléguer la publicité d'idée-ou idéologique au second rang, en infériorité par rapport à celle des biens de consommations fragiles. La matière précède l'esprit diraient sans doute les philosophes.

Les syndicats ne peuvent pas faire connaître les situations déplorable des services publics par la publicité mais plutôt «ils devraient utiliser les services réguliers d'émissions d'information», selon le porte-parole de Radio-Canada.

Paradoxe troublant, jamais au grand jamais les médias d'information (y compris Radio-Canada) n'offrent de temps d'antenne aux organisations syndicales qui doivent faire des pieds et des mains pour que les journalistes (surtout ceux et celles des médias électroniques particulièrement de la télé d'État, tiens...) daignent simplement couvrir leurs conférences de presse. (En passant, aucun journaliste de Radio-Canada (radio et télé) n'a osé parler de l'interdit de ces messages syndicaux... même pas dans leur travail régulier de couverture de l'actualité. Beau sujet de réflexion pour des professionnels de l'information qui s'intéressent tant à leur code d'éthique... (...)

Pourquoi priver les auditeurs de CBF des plaisirs de Plaisirs?

Monsieur Jean Blais
Vice-président
Société Radio-Canada

Recruter des animateurs de qualité est une difficulté par trop évidente, la preuve n'en est que trop «audible» et votre décision de liquider l'émission «Plaisirs», de congédier du même coup Monsieur Pierre Bourgault est regrettable et insultante. La chronique de Madame Louise Cousineau (*La Presse*, 24 août 1989) nous apprend que le retour de Monsieur Bourgault ne sera pas retardé tel qu'on l'aurait pu prévoir, mais que l'émission est supprimée.

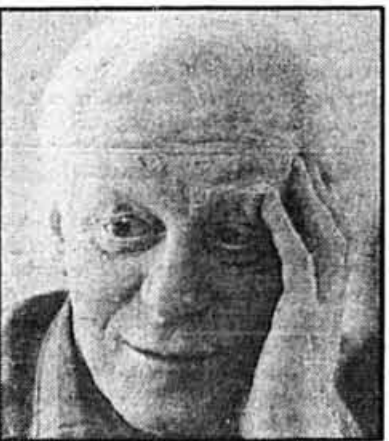
Or il se trouve que les arguments invoqués sont fallacieux. Votre décision s'est modifiée, de raisonnable, elle est devenue arbitraire et on est en droit d'en interroger, les motivations et les conséquences. Des motifs d'horaires justifieraient votre décision, et garantirait votre impartialité. N'est-il pas vrai que l'émission «Plaisirs» dont le deuxième anniversaire a été célébré en octobre 1988, n'a justement pas commencé en début de saison, qu'elle a humblement commencé «en boitant», qu'elle s'est acquise par le brio de ses animateurs 45000 au-

diteurs? Maintenant, la vocation des émissions radiophoniques s'en trouve éclairée, la transparence triomphe, l'administration a le premier et le dernier mot, le pouvoir exclusif, le public est une pâte à modeler. Votre stratégie gagne en efficacité, non seulement votre pouvoir est-il réaffirmé, mais les proies sont de taille. Le public qu'a conquis Monsieur Bourgault, sachez qu'il le fut, autant par que malgré son nationalisme. Ce qui est en cause dans son succès relève de son intelligence peu commune et de sa vision sociale «démocratique»; Monsieur Bourgault a surtout témoigné d'une passion de la justice, lui qui a justement déjà affirmé préférer un Québec juste à un Québec libre.

Si vos motivations inquiètent, les conséquences de votre décision ne sont, hélas, qu'une répétition de gestes trop connus de notre histoire québécoise, de gestes iconoclastes où si souvent nous avons «descendu» quiconque dépassait la multitude. Congédier impunément cet «orateur redoutable» (D. Latouche, *Encyclopédie du Canada*, vol. 1), c'est tenter de faire revivre au public que nous sommes des expériences

de soumission auxquelles cette lettre tente de réagir.

Marielle Baillargeon
Candiac
Ginette H. Brochu
Frelighsburg



Pierre Bourgault PHOTO THEQUE LA PRESSE

Une chasse aux sorcières

Je suis totalement outrée et très triste du retrait de l'émission *Plaisirs* de la grille horaire

de CBF, la radio de Radio-Canada. Complètement irrationnelles, les raisons évoquées par la direction! Retire-t-on de l'horaire *CBF Bonjour* parce que Monsieur LeBigot prend quatre semaines de vacances par année?...

Plaisirs, c'était un pur plaisir! Un duo formidable, beaucoup d'intelligence, d'humour et de folies, une formule gagnante comme il arrive peu souvent! La radio est un médium qui crée un climat d'intimité avec son auditeur. C'est donc avec beaucoup de chagrin que l'on perd deux amis. Que CBF ne compte plus sur mon écoute dorénavant.

Et dire que mes taxes et mes impôts viennent sanctionner de pareilles décisions de chasse aux sorcières. Vraiment!...

Suzanne CLOUTIER
Otterburn Park

R.-C. fait de la politique

M. Paul-Marie Lapointe
Vice-président adjoint
de la radio française
de Radio-Canada

Il n'y a pas que M. Pierre Bourgault qui soit renversé par la décision de Radio-Canada de retirer des ondes l'émission «Plaisirs» qu'il animait depuis trois ans avec Mme Marie-France Bazzo à Radio-Canada.

Moi aussi, M. Lapointe, je suis renversé. Que M. Bourgault fasse deux malheureux discours politiques en campagne électorale ne renforcera pas, auprès de l'auditoire, l'image «indépendantiste» qu'il a toujours véhiculée depuis 25 ans. Bourgault = indépendantisme, avec ou sans discours, c'est bien connu!

Cela dit, M. Bourgault est un excellent animateur radio; avec Mme Bazzo ils formaient une équipe imbattable! Vous privez donc, par cette mise à pied tout à fait gratuite et injustifiée, l'auditoire de «Plaisirs» d'un bon moment de détente le samedi après-midi. Vraiment dommage!

Bref, vous ne voulez pas que vos animateurs fassent de la politique... mais moi, Monsieur, ce que vous faites, j'appelle cela faire de la politique.

Lise ROUSSEAU
St-Luc

Sombre pouvoir

On peut se demander, suite à l'élimination de l'émission *Plaisirs* à CBF, si c'est par frustration d'exercer dans l'ombre leur sombre pouvoir que les dirigeants de Radio-Canada se sont pris pour César en tranchant le «noeud Bourgault». Ou peut-être est-ce leur esprit jésuitique, incapable de «dealer» avec les pépins, qui les ont poussés à se débarrasser d'un problème qui venait troubler le grand fleuve tranquille de leur programmation?

Quoi qu'il en soit, ils viennent de démontrer comment on peut se comporter en parfaits imbéciles — technocratiques — lorsqu'on a un pouvoir et un salaire qui, en dernière analyse, nous vient de la population. Et c'est bien une partie de celle-ci, les 45000 auditeurs-trices de *Plaisirs* (le «troupeau»), que les dirigeants de Radio-Canada ont certainement mis en fureur par leur décision.

Nous devons être plusieurs à ressentir cette perte comme un véritable deuil et à appréhender les longs samedis après-midi d'automne et d'hiver.

Alain BOISVERT
Montréal

Les «orphelins» de Chambly réclament un député présent

MARIO FONTAINE

■ On pouvait s'attendre à tout, sauf à ça: pendant que la saga des BPC tenait le Québec en haleine en début de campagne électorale, les électeurs du comté de Chambly, eux, préféraient parler d'autre chose. Chambly où se trouve pourtant une ville devenue célèbre il y a un an: Saint-Basile-le-Grand.

«Le stade de la crise est passé. Les gens regardent maintenant de l'avant, vers l'avenir. Le gouvernement s'est engagé à sortir les BPC de Saint-Basile, je ne suis pas surprise que ce ne soit pas un enjeu», explique la candidate libérale Lucienne Robillard.

Les gens de Saint-Basile sont «bien tannés». Ils ne veulent plus en parler,

renchérit son adversaire péquiste, Monique Richer. Le sujet n'a d'ailleurs été évoqué que parmi plusieurs autres, hier, lors d'une réunion péquiste au coeur du village éprouvé.

L'affaire des BPC aura tout de même marqué les électeurs du comté de Chambly: ceux-ci ont développé une conscience écologique très vive au cours de la dernière année, et sont devenus très vigilants.

Un projet d'enfouissement des déchets dans une carrière appartenant à Désourdy alimente ainsi un débat acerbe à Carignan, à l'autre extrémité de la circonscription. «Les gens de Carignan s'en inquiètent beaucoup, et ceux de Saint-Bruno commencent eux aussi à se faire du mauvais sang. Désourdy y possède également une carrière, et pourrait l'utiliser si son projet de Carignan ne

fonctionne pas», explique la péquiste Richer.

La porte-parole du Regroupement pour la défense du territoire de Carignan, Renée Legendre, participait au rallye péquiste d'hier. La position de Mme Richer lui convient davantage que celle de son adversaire libérale: «Mme Robillard évoque un programme environnemental local. Ça ne marche pas. Ce sont les politiques provinciales qui vont s'appliquer si le Parti libéral est élu, et d'après ce qu'on a vu des intentions de la ministre Bacon, ça ne nous intéresse pas».

Le syndrome de l'orphelin

Les électeurs du comté de Chambly sont devenus célèbres malgré eux à cause des BPC. Mais ils ont aussi une autre particularité assez singulière: ils sont or-

phelins de père et de mère. Le député fédéral Richard Grisé a en effet été forcé de démissionner, le printemps dernier, à la suite de sa condamnation pour corruption et fraude. Son vis-à-vis québécois, le libéral Gérard Latulippe, quittait quant à lui la politique en juin. Il avait perdu ses illusions, ainsi que son poste de Solliciteur général en début de mandat.

Le «syndrome de l'orphelin» frappe donc les électeurs de plein fouet, qui réclament un député très présent dans le comté. La journaliste Monique Richer mène justement une campagne essentiellement locale, axée sur le contact personnel et les problèmes propres au comté.

Curatrice publique du Québec jusqu'à ce qu'elle se lance en politique, Mme Robillard habite quant à elle Chambly de-

puis huit ans. Celle qui administrait les biens des personnes incapables serait par ailleurs promise à de hautes fonctions advenant sa victoire personnelle et celle de son parti.

D'aucuns la voient en effet succéder à Thérèse Lavoie-Roux à la Santé. Si cela survient, les grévistes de la FAS n'ont qu'à bien se tenir: «Je ne peux supporter ces grèves illégales. Nos conditions de travail au Québec, en 1989, ne peuvent justifier cela. Il ne faut pas que M. Bourassa cède.»

Le Parti libéral avait obtenu une majorité de 4 005 voix dans Chambly en 1985. Un comté assez à l'aise financièrement, où le chômage se situe sous la moyenne québécoise. Des atouts dans le jeu de Mme Robillard, elle qui dispose également d'une excellente organisation sur le terrain.

Ceux qui votent



Kent Farrell, un anglophone de 36 ans, est plus préoccupé par les problèmes sociaux que par la langue.

Il faut «un brassage d'idées»

MICHELE OUMET

■ Kent Farrell est un vrai anglophone. Ses ancêtres ont fui une Irlande affamée dans les années 1830 pour s'installer au Québec. Il a grandi dans l'ouest de Montréal, a fréquenté l'école anglaise et ses amis étaient tous anglophones.

Et pourtant, ce n'est pas le problème de la langue qui le préoccupe le plus mais les grands enjeux de la société: la santé, l'éducation, l'intégration des communautés culturelles.

Kent Farrell a 36 ans. Il est rédacteur dans une maison d'édition. «Nous vivons actuellement de graves problèmes. Nous avons besoin d'un brassage d'idées comme au début des années soixante, d'une sorte de commission royale d'enquête qui lancerait un débat de fond sur la place publique, explique-t-il. Quelle sorte de société désirons-nous? Est-ce que notre système fonctionne bien?»

«Dans cette campagne, on ne parle que de petites choses, poursuit M. Farrell. On colle les pots cassés, on met un peu d'argent ici, une petite promesse par là, dans une absence

totale de discussion intelligente.»

Même critique quant à la langue. «L'affichage en anglais, ce n'est pas ça qui est important. La loi 178 est purement symbolique et elle ne bafoue pas mes droits fondamentaux. Il faut rétablir le bilinguisme intégral.»

«Je comprends l'insécurité des francophones, dit-il, mais la véritable menace vient de l'envahissement de l'anglais. Les jeunes écoutent de la musique américaine, regardent la télévision en anglais et plusieurs d'entre eux décident de poursuivre leurs études, au cégep et à l'université, en anglais.»

M. Farrell a voté pour le Parti québécois en 1976. Il avait une grande admiration pour René Lévesque. En 1985, il a voté pour les libéraux mais, cette année, il n'en est pas question. «Si Robert Bourassa s'est retrouvé avec un mouvement de grève aussi important sur les bras, c'est qu'il n'a pas aussi bien géré la province qu'il le prétend.»

«Je vais voter pour une opposition forte, mais si le Parti québécois avait une chance de remporter ces élections, jamais je ne voterais pour eux.»



Encore cette année, le député libéral Gilles Baril (à gauche) doit se défendre contre ceux qui disent que son collègue et voisin, le ministre Raymond Savoie, a tout donné à Val-d'Or. Et M. Baril, lui, n'est pas «ministrable», contrairement à ce qu'on dit de son adversaire péquiste, Rémy Trudel.



Entre un «bon député» et un candidat «ministrable»...

Rouyn-Noranda-Témiscamingue: Rémy Trudel, un redoutable adversaire pour le député libéral Gilles Baril

LOUIS FALARDEAU
ROUYN-NORANDA

■ La publicité télévisée du député libéral de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Gilles Baril, s'ouvre sur une photo de son adversaire péquiste, Rémy Trudel. Devant, on voit une girouette en mouvement, pendant qu'une voix dit à peu près: «L'année dernière, il était candidat NPD, cette année, il est candidat péquiste; l'année dernière, il était contre le libre-échange, aujourd'hui il est pour...»

Bien faite, cette publicité à l'américaine sert bien M. Baril. Mais il aura besoin d'autres armes de ce calibre pour vaincre le très fort candidat que le Parti québécois lui oppose cette année.

Rémy Trudel, 40 ans, docteur en administration scolaire, enseigne à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, dont il a été le premier recteur en 1983. Il a démissionné de ce poste en 1988 pour porter les couleurs du NPD aux élections de novembre. Avec 35 p. cent des voix, il a obtenu le meilleur score pour cette formation au Québec.

Recruté par le PQ cette année, il a été nommé porte-parole du parti pour le volet de la social-démocratie, ce qui confirme son statut de «ministrable». On peut même penser que s'il formait le gouvernement, M. Parizeau lui réserverait un important ministère.

Or, Rouyn-Noranda, ville la plus peuplée de la région, n'a jamais eu de ministre, sous quel-

que gouvernement que ce soit. C'était toujours les comtés voisins qui étaient représentés au cabinet, avec les avantages que cela apporte en termes de développement.

Encore cette année, M. Baril doit se défendre contre ceux qui disent que son collègue et voisin, le ministre Raymond Savoie, a tout donné à Val-d'Or — notamment Canmet, l'éventuel centre de recherche sur les mines — et rien à Rouyn-Noranda.

M. Baril répond qu'il n'en est rien, qu'il a obtenu \$200 millions de réalisations pour son comté: un scanner pour l'hôpital, \$42 millions pour dépolluer la mine Noranda, l'usine Temcell de Tembec à Témiscamingue, un projet pilote de \$2,5 millions en agriculture (nommée *plan Baril*), etc.

Mais tout cela n'efface pas le fait qu'il n'est pas «ministrable», qu'il l'est moins en tout cas que ses voisins Savoie et Lesyk.

Agé de 48 ans, diplômé en commerce du Mont Saint-Louis, vendeur pour une prospère entreprise de matériaux de construction créée par son frère, Gilles Baril a obtenu la candidature libérale dans Rouyn-Noranda-Témiscamingue en 1985 parce qu'il avait remis sur pied l'organisation libérale locale, effondrée après le retentissant échec de Camil Samson en 1981.

Il a prouvé ses talents d'organisateur en battant par 1 385 voix son homonyme, le député péquiste alors sortant Gilles Baril. «Ça va être pareil cette année, dit-il.

Les gens vont préférer un bon député à une supposée vedette qui se fait payer par l'université pour préparer ses campagnes électorales.»

Rémy Trudel reconnaît l'efficacité de la publicité libérale — «j'aurais fait pareil», dit-il — et sert longuement une réplique toute prête. Péquiste et indépendant depuis toujours, c'est son incursion au NPD qu'il explique. «J'ai toujours été social-démocrate, dit-il, et j'ai choisi le NPD au moment où, sur le plan constitutionnel, il fallait un geste urgent pour au moins sauver les meubles. Il fallait que les gens comprennent que l'Accord du lac Meech n'était pas un aboutissement, mais le minimum.»

Mais la fréquentation du Canada anglais et le réajustement qui a suivi l'annonce du départ de son ami Ed Broadbent lui a appris que le reste du Canada «est plus prêt à un nouveau deal d'égal à égal qu'à des entourloppettes du genre société distincte. Les gens comprennent que c'est un peuple qu'il y a ici. Il faut cesser de mélanger du jello aux fraises et du jello aux framboises pour obtenir quelque chose qui ne goûte rien, mais plutôt comprendre qu'on est en présence de deux goûts différents.»

Tous les observateurs disent que la lutte est serrée. Mais si les derniers sondages avant le vote laissaient voir la possibilité d'une victoire péquiste, les chances du «ministre» Trudel seraient alors bien meilleures que celles du député Baril!

La région de Québec rougit

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le Parti libéral est fort d'une avance de 20 points sur le Parti québécois dans les onze circonscriptions situées sur la rive nord du Saint-Laurent, dans la région de Québec.

Un sondage réalisé par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP), du 7 au 12 septembre, auprès de 806 électeurs pour le compte du quotidien *Le Soleil* montre en effet que les libéraux recueillent 55,7 p. cent des intentions de vote, alors que les péquistes n'obtiennent que 35,8 p. cent des appuis. Le NPD vient loin derrière, avec 7,7 p. cent des intentions de vote. La proportion d'indécis se situe à 9,4 p. cent des répondants.

Effectué au moment où les infirmières rentraient au travail mais avant que ne débattent les autres syndicats du secteur public, ce sondage révèle que le PLQ jouit d'une bonne avance tant dans le Québec urbain que dans les autres circonscriptions de la rive nord.

Dans une autre tranche du sondage, IQOP révélait hier que l'avance libérale dépassait les dix points (51,5 contre 40,7) dans les 23 autres comtés de l'Est du Québec: rive sud, Beauce, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord.

Ces résultats contrastent grandement avec ceux dégagés par la firme Sorécom, au terme d'un sondage réalisé du 6 au 13 septembre, publiés aussi dans *Le Soleil* et indiquant que le PQ devançait le PLQ par deux points (45-43) dans la région de Québec.

Quinze jours plus tôt, Sorécom accordait une avance de 26 points aux troupes libérales. La faiblesse de l'échantillon (153 personnes) incitait toutefois à la plus grande prudence dans l'interprétation de ces données.

Parizeau refuse un débat

■ Autant le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, tenait mordicus à un débat avec Robert Bourassa, autant il s'est défilé pour éviter d'affronter son adversaire libéral dans sa circonscription, Jean-Guy Gervais.

La station de radio CJLM, de Joliette, avait invité les deux candidats dans l'Assomption à un face-à-face, le vendredi 15 septembre. «Jacques Parizeau ne voulait pas de débat, c'est très clair», a expliqué hier à *La Presse* le responsable de l'information à CJLM, Yvon Fréchette.

«M. Gervais insistait pour que les discussions portent uniquement sur des questions locales et régionales, ce que CJLM a refusé», a rétorqué l'attaché de presse de M. Parizeau, Claude Beaulieu. Vrai, sauf que M. Gervais a laissé tomber ces conditions à la veille du débat et que le chef péquiste, sollicité à nouveau par CJLM, a décliné l'invitation.

Le PÉ pourrait faire une brèche dans la forteresse libérale de l'ouest

MICHEL C. AUGER
de la Presse Canadienne

■ Pour une rare fois, les Québécois devront attendre les résultats des élections avant de colorer la carte de l'ouest de Montréal d'un rouge uniforme.

La grogne des électeurs anglophones, qui se manifeste depuis l'adoption de la loi 178 par le gouvernement Bourassa en décembre dernier, risque en effet de provoquer l'élection d'un ou de quelques candidats du Parti égalité (PÉ), fondé il y a quelques semaines à peine.

En 1985, Robert Bourassa promettait d'abolir l'uniliguisme français dans l'affichage commercial prescrit par la loi 101. Au lendemain du jugement de la Cour suprême, en décembre, sa décision d'avoir recours à la clause de dérogation de la constitution a été reçue comme un camouflet par la communauté anglophone, qui voyait ses trois représentants au sein du gouvernement présenter leur démission.

Dès le début de la campagne, le groupe de pression Alliance Québec a donné le ton en demandant aux anglophones de ne pas voter pour les candidats libéraux.

«Qu'est-ce que les candidats libéraux qui se présentent pourraient faire de plus que les Richard French, Clifford Lincoln et Herbert Marx?» demande le maire de Westmount, Mme May Cutler, qui désertera pour la première fois le Parti libéral, le 25 septembre, au profit du PÉ.

En fait, la forteresse libérale de Westmount — qui n'a jamais abandonné les rouges depuis la mort du Parti conservateur provincial dans les années 1930 — est le comté le plus susceptible de passer dans le camp du PÉ. L'avocat Richard Holden, connu pour ses allégeances conservatrices au plan fédéral, s'y présente sous la bannière du PÉ, pour «envoyer un message à M. Bourassa».

Sa tâche est facilitée par la controverse qui entoure le candidat libéral William Cosgrove, en difficulté depuis le jour de l'annonce de sa candidature parce qu'il travaillait à Washington depuis 1973.

«M. Cosgrove est bien gentil, mais c'est la dernière personne qui aurait dû être choisie pour nous représenter. Que connaît-il de la communauté? Et il n'est pas question de nous faire dire encore une fois que nous n'avons pas le choix si nous vou-

lons être représentés au sein du gouvernement. Si nos représentants sont des *backbenchers*, ils n'ont aucune influence. S'ils sont ministres, c'est pire, ils n'ont plus le droit de rien dire», affirme Mme Cutler.

M. Holden admet volontiers que le PÉ ne parle que de la question linguistique, mais il n'y voit rien de mal. «Les dernières élections fédérales ne portaient que sur le libre-échange, tout comme celles de 1962 au Québec sur la nationalisation de l'électricité», alors qu'il fut candidat indépendant dans Westmount, contre la nationalisation proposée par René Lévesque qui, prédisait-il à l'époque, «formera bientôt un parti séparatiste».

Le PÉ promet de faire adopter un programme sur tous les sujets, mais... une fois les élections passées. En attendant, le chef du parti, Robert Libman, architecte de 29 ans et candidat dans D'Arcy McGee, répète les trois principes fondamentaux de sa formation politique: le respect des chartes des droits sans clause de dérogation; le bilinguisme et le fédéralisme.

M. Libman est, après M. Holden, le candidat du PÉ qui a le plus de chances d'être élu. Chaque jour, il rencontre des petits groupes d'électeurs dont l'accueil est, la

plus part du temps, enthousiaste et où la seule mention du nom du premier ministre suffit à faire fuser les invectives.

La grogne de la communauté anglophone est réelle. Encore plus qu'en 1976, quand elle avait contribué à l'élection d'un député anglophone de l'Union nationale, Bill Shaw. «En 1976, la campagne électorale avait permis aux anglophones de laisser sortir la vapeur et, dans la dernière semaine, ils étaient revenus au PLQ. Cette fois, je ne suis pas certain que ce sera le cas», affirme l'ancien président d'Alliance Québec, Michael Goldbloom qui, en 1976, faisait campagne pour son père Victor, alors ministre dans le gouvernement Bourassa.

La démographie changeante du West Island permettra aux libéraux de conserver la majorité des comtés de la région. Des circonscriptions comme Nelligan ont aujourd'hui plus d'électeurs francophones qu'anglophones. Même Westmount n'échappe plus au mouvement, avec plus d'un quart d'électeurs francophones. Or, les francophones du West Island constituent une clientèle stable pour les libéraux et peu susceptible d'appuyer le PQ ou un tiers parti.

11 000 personnes participent à la course Terry-Fox

\$290 000 ont été amassés au Québec

■ Près de 11 000 personnes ont participé, hier au Québec, à la 9^e course annuelle Terry-Fox organisée pour amasser des fonds pour la lutte contre le cancer.

Jusqu'à maintenant, quelque \$290 000 ont été amassés auprès de 57 comités organisateurs (il y a 143 comités au Québec et 70 courses aux quatre coins de la province).

But: \$500 000

« Lorsque le décompte sera complet, on croit bien que l'objectif de \$500 000 sera atteint », a indiqué hier soir M. Stéphane Bordeleau, coordonnateur du projet.

À Montréal, plusieurs milliers de personnes se sont donné rendez-vous hier matin au lac des Castors, sur le mont Royal, pour courir en mémoire du jeune unijambiste canadien qui, par son courage, avait su emouvoir tout le pays.

Pour vaincre la maladie

Pour Vanessa Melman, la course annuelle Terry-Fox est un événement très particulier puisque la jeune étudiante de Richmond Hill, en Ontario, souffrait de cancer et c'est grâce à l'argent recueilli à travers le Canada en mémoire de Terry Fox pour la recherche sur le cancer qu'elle a pu vaincre la terrible maladie.

Terry Fox est ce jeune unijambiste qui, il y a huit ans, est mort à l'âge de 22 ans après avoir entrepris de courir à travers le Canada afin de sensibiliser les Canadiens à la recherche sur le cancer.

Jusqu'à maintenant, quelque \$75 millions ont été ainsi amassés depuis la première course Terry-Fox.

Bridge: les Canadiennes affrontent les É.-U. en quart de finale

ANDRÉ TRUELLE
envoyé spécial

La Presse en AUSTRALIE

■ Quatrièmes l'an dernier aux Olympiades de Venise, les Canadiennes Francine Cimon, Mary Paul, Kathie Thorpe, Gloria Silverman, Sharyn Reus et Dianna Gordon ont fait tout aussi bien cette année. Elles ont atteint les

quarts de finale des championnats du monde, à Perth, grâce à leur belle victoire, hier, aux dépens de l'Australie.

Les Canadiennes feront face aux Américaines dans un match de 128 planchettes réparti sur trois jours. Les Pays-Bas et l'Allemagne de l'Ouest seront les adversaires de l'autre demi-finale.

Du côté des hommes, le Canada a fini dernier, devancé par trois

points par la Colombie. Rien n'a fonctionné dans le camp des Québécois qui ont surtout été victimes de la pression au départ. Ils ne s'en sont jamais remis.

Le Brésil sort grand vainqueur de la ronde éliminatoire du Bermuda Bowl. Taiwan et la France grands perdants. C'est l'Australie qui s'est emparé de la deuxième place et qui s'y est accrochée.

Le Brésil fait face à la Pologne

aujourd'hui, tandis que l'Australie se mesure à la forte équipe américaine.

John Carruthers, capitaine des Canadiennes, n'a pas voulu vanter une paire en particulier aux dépens des deux autres. « Nous ne partons pas favoris contre les Américaines, a-t-il dit, mais nous leur ferons une chaude lutte. »

Le classement final du tournoi

à la ronde est le suivant chez les hommes : Brésil, 280 points; Australie, 240; Taiwan, 231; la France, 229; l'Égypte, 203; la Nouvelle-Zélande, 200; la Colombie, 140 et le Canada 137.

Chez les dames, les Pays-Bas ont amassé 292 points; le Canada, 254; l'Australie, 226; Taiwan, 221; le Brésil, 183; l'Inde, 170; la Nouvelle-Zélande et la Colombie, 152.

Les 60 jours de Xerox

Le 18 septembre 1989, c'est le 1^{er} jour des 60 jours de Xerox - 60 jours de supersolde d'une gamme complète de matériel bureautique Xerox.

Que vous ayez besoin d'un copier, d'une machine à écrire électronique, d'un télécopieur, d'une imprimante à laser ou de tout à la fois, il n'y a jamais eu de

meilleur moment pour acheter du matériel Xerox. Nous offrons des rabais, des garanties prolongées, du financement à 9,9%, des produits en prime et des copies gratuites. Bref, on a l'offre qu'il faut pour ce qu'il vous faut. On fait tout pour que vous achetiez des produits Xerox.

Les 60 jours de Xerox. Il en

reste 59 et le compte à rebours continue. Appelez votre représentant Xerox pour connaître tous les détails de toutes les aubaines.

Montreal (514) 939-3769

On répond à vos besoins.

Xerox est une marque déposée de XEROX CORPORATION utilisée par XEROX CANADA INC. en tant qu'utilisateur inscrit.

1^{er} JOUR.

ÉLECTIONS QUÉBEC 1989

PARCE QU'UN VOTE, ÇA COMPTE... EN TOUT TEMPS

LES 17 ET 18 SEPTEMBRE, C'EST LE VOTE PAR ANTICIPATION

Pour le Directeur général des élections du Québec, il importe, par-dessus tout, que ce vote se déroule dans un climat normal, c'est-à-dire dans le calme et la sérénité, et ce malgré les événements actuels.

Pour ce faire, le Directeur général des élections a pris un certain nombre de dispositions. Le Directeur général des élections s'est notamment assuré la collaboration des intervenants, tant syndicaux que gouvernementaux, pour que l'accès au bureau de vote ne soit nullement perturbé. Il a obtenu des assurances à cet effet.

Par ailleurs, pour éviter que des individus entraînent le déroulement du scrutin, le Directeur général des élections a obtenu du juge en chef de la Cour supérieure une ordonnance interdisant le piquetage sur les lieux d'un bureau de vote et interdisant également toute activité destinée à nuire au scrutin.

Les bureaux de vote par anticipation sont donc ouverts comme prévu dimanche et lundi 17 et 18 septembre de 14h à 22h.

Ces dispositions exceptionnelles sont prises parce qu'un vote ça compte... en tout temps.


Tous les bureaux de vote par anticipation sont accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite ainsi qu'au personnel électoral et à quiconque croit qu'il lui sera difficile de voter le 25 septembre.

Le Directeur général des élections du Québec et les 125 directeurs du scrutin assurent et protègent votre droit de vote.

Pour de plus amples informations, composez:

- région de Québec: 643-5380
- de l'extérieur (sans frais): 1-800-463-4378 (de 9 h à 22 h, sept jours par semaine).

VOTE PAR ANTICIPATION

 Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

parce qu'un vote, ça compte

L'accréditive cherche encore sa voie

MICHEL GIRARD



Sacree politique!

Après avoir donné, le printemps dernier, un coup de sabre dans le programme de financement de l'exploration minière voilà que le gouvernement Bourassa vient de paralyser cette industrie à cause d'une déclaration «floue» de son ministre des Mines, Raymond Savoie. Avec en plus la complicité de son chef Robert Bourassa, en personne.

La déclaration en question? Elle a été faite il y a deux samedis, à Val D'Or, dans le cadre d'une tournée régionale du premier ministre Robert Bourassa, en compagnie du ministre Savoie.

Ce dernier a annoncé que le Parti Libéral, advenant sa réélection, avait l'intention de soustraire le programme d'actions accréditives des fameuses PNCP (pertes nettes cumulatives sur placement). Ce qui aurait pour effet de bonifier sensiblement les accréditives et ainsi de leur redonner sans doute une partie de leur popularité d'antan. Rappelons qu'actuellement, l'effet des PNCP sur les actions accréditives a pour conséquence de réduire de presque de moitié l'exemption fiscale obtenue au provincial.

En faisant disparaître les PNCP du portrait des accréditives, le gouvernement du Québec permettrait aux investisseurs de réduire sensiblement leur niveau de risque quand ils investissent dans l'exploration minière.

Et les précisions?

Le problème soulevé par la déclaration du ministre Savoie porte sur le fait qu'aucune précision n'a été avancée sur l'entrée en vigueur de la nouvelle mesure fiscale. Va-t-elle être appliquée cette année ou seulement l'an prochain? Est-ce une

promesse du ministre, du premier ministre, du Parti Libéral ou du gouvernement?

La nouvelle mesure sera-t-elle rétroactive, c'est-à-dire touchera-t-elle les émissions d'actions qui ont été faites depuis l'entrée en vigueur de la PNCP, soit en 1988?

Conséquence de la déclaration du ministre Savoie: lundi dernier, tout le programme d'actions accréditives se retrouvait complètement gelé. Les maisons de courtage ont subito presto arrêté le processus de vente de \$22 millions d'émissions d'actions accréditives, attendant les fameuses précisions sur la date de mise en application des nouvelles mesures fiscales.

Il faut dire aussi que la déclaration est survenue à un bien mauvais moment: le monde de l'industrie de l'exploration minière était réuni la semaine dernière dans le cadre du 15ème congrès de l'Association des prospecteurs du Québec, à Rouyn-Noranda. Tout le monde était sur le qui-vive, ne sachant plus quoi faire, quoi penser, quoi décider, quelles mesures adopter, quelles revendications mettre de l'avant.

C'est donc avec une impatience non camouflée que les 500 congressistes attendaient jeudi soir leur principal conférencier, nul autre que le ministre Savoie.

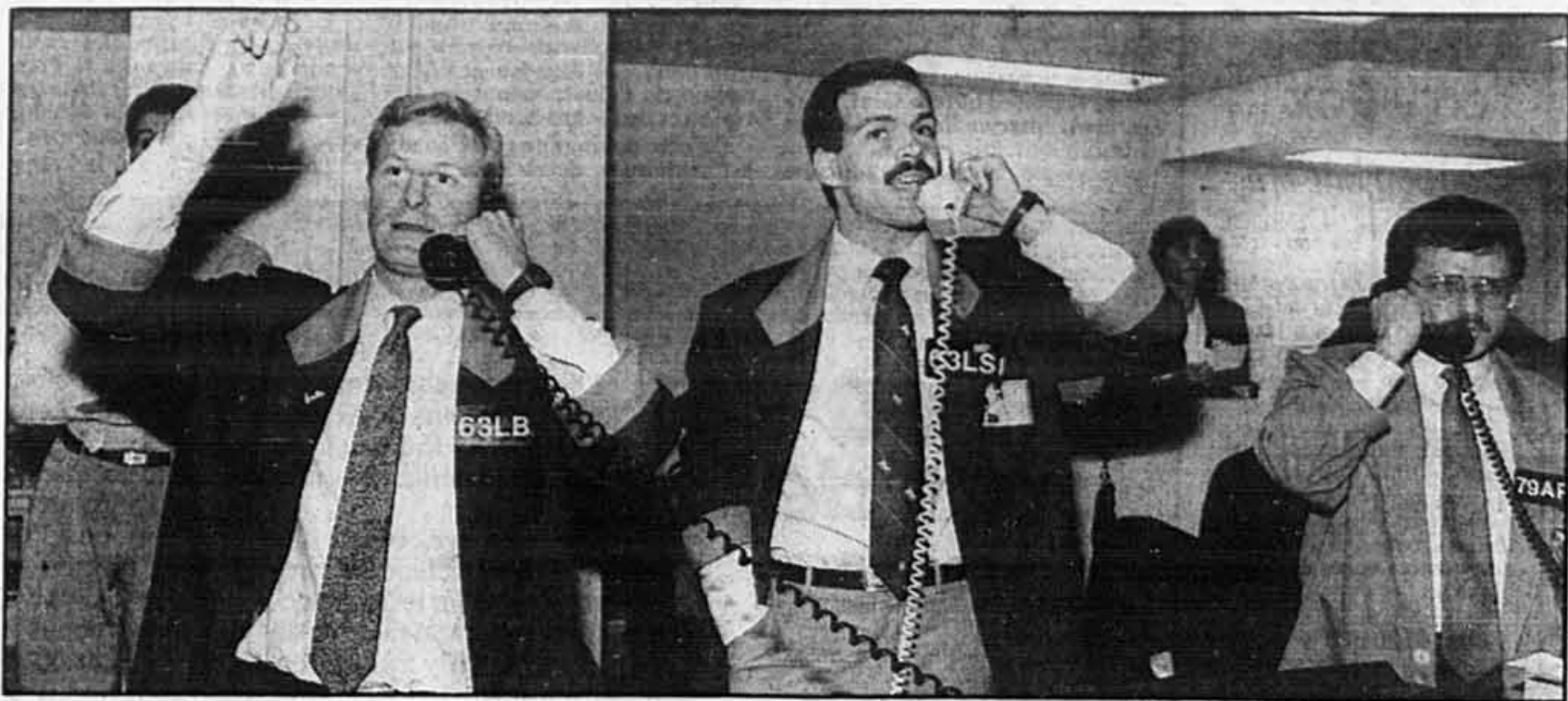
Finalement, sa déclaration du samedi précédent n'était que «de la bouillie pour les chats», de critiquer le président de l'Association des prospecteurs, Guy Bourassa.

«Les congressistes sont extrêmement déçus, ajoute-t-il. Le ministre a répété ce qu'il dit aux dirigeants de l'association à toutes les deux semaines: pas de problème les gars, on va abolir les PNCP. Faites-moi confiance.» Et M. Bourassa d'ajouter: «Ça fait deux ans qu'on attend. Il ne peut jamais donner de date!»

L'abolition des PNCP, que l'on croyait être un engagement du Parti Libéral, ne serait, aux yeux des congressistes, qu'une promesse locale du député Raymond Savoie.



Le ministre Raymond Savoie: des déclarations qui gagneraient à être plus concises. PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse



Des négociateurs à l'oeuvre dans le «pit» du contrat à terme sur le parquet de la Bourse de Montréal: une scène que les dirigeants du deuxième plus important marché financier au pays espèrent contempler pendant longtemps. PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

La Bourse de Montréal s'attaque au marché des contrats à terme sur obligations

MICHEL GIRARD

En septembre 1980, la Bourse de Toronto lançait un contrat à terme sur obligations à long terme. Ce fut un flop. Un an plus tôt, la Bourse de Winnipeg avait tenté elle aussi de tirer son épingle du jeu des contrats à terme sur obligations. Résultat: un autre flop.

Il y a quelques années, la Bourse de Toronto revenait à la charge avec des contrats à terme sur les bons du Trésor canadien. Et jamais deux sans trois: troisième flop.

Le mauvais sort a-t-il fini de s'attaquer au «petit» marché à terme canadien? Espérons-le puisque c'est maintenant au tour de la Bourse de Montréal, la deuxième place boursière canadienne, à tenter sa chance du côté des contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada.

Après avoir fait l'objet d'un bruyant tapage publicitaire, voilà que le nouveau contrat à terme a pris son envol vendredi dernier. Si son succès est proportionnel à la publicité qui l'a entouré, nul doute qu'il sera éclatant! Chose certaine, ce n'est pas la modestie qui étouffe les promoteurs de la Bourse de Montréal. Son président, Bruno Riverin, parle du contrat à terme comme «du plus ambitieux projet que nous ayons lancé depuis plusieurs années.» Il anticipe une négociation de 2 000 contrats par jour au début et... 10 000 l'an prochain. Vendredi, premier jour de négociation, 2 722 contrats ont été négociés pour une valeur sous-jacente de \$272 millions.

Après tant d'années d'insuccès du côté des contrats à terme, peut-être que la Bourse de Montréal arrive-t-elle au bon moment. Chaque chose en son temps, comme on dit.

Laissons la chance au coureur et voyons de quoi retourne ce contrat à terme.

Tout d'abord, précisons que ce genre de produit financier ne s'adresse absolument pas au commun des investisseurs, même s'il lui est possible d'y participer.

Certes des spéculateurs tenteront leur chance dans ce nouveau marché. Mais ceux qui réussiront à en sortir victorieux à long terme ce sont les «Jos Connaisseurs», c'est-à-dire les investisseurs qui jouent le marché d'une façon professionnelle. Pas les deux-de-pics de l'imprudence, lesquels risquent plutôt d'y laisser leur chemise.

Ma mise en garde étant ainsi faite, passons maintenant au détail du programme.

Retard du Canada

Le Canada est le seul pays à offrir un marché obligataire... qui n'a pas parallèlement de marché terme actif. Ce qui est en soi un gros handicap.

On se classe au sixième rang parmi les pays qui ont mis en circulation des obligations gouvernementales négociables sur les marchés internationaux.

La valeur en circulation des obligations canadiennes atteignait au début de l'année les \$100 milliards US.

Voici par ordre d'importance la valeur des obligations négociées internationalement par les pays qui devancent le Canada: les Etats-Unis (\$1118 milliards US), le Japon (\$582 milliards US), la Grande-Bretagne (\$197 milliards US), l'Allemagne (\$185 milliards US) et la France (\$122 milliards US).

Les avantages

Quels sont les avantages d'offrir un marché à terme sur les obligations canadiennes?

Selon la Bourse de Montréal, les avantages sont les suivants:

- Permettre une couverture plus efficace des risques encourus sur les taux d'intérêt à long terme.

Offrir aux investisseurs un

moyen «économique» de prendre des positions «à découvert» sur le marché des obligations du gouvernement du Canada.

- Augmenter de façon sensible le nombre de transactions sur les obligations du gouvernement canadien, tant au pays que sur les marchés internationaux.

- Rendre plus accessible le marché obligataire.

- Créer un nouvel outil pour permettre une négociation plus facile sur les écarts entre les taux d'intérêt offerts sur les marchés internationaux.

Pour qui?

A qui s'adresse le marché du nouveau contrat à terme sur obligations du gouvernement canadien?

Avant tout, aux gestionnaires des portefeuilles des institutions financières (banques, fiducies, caisses). Pourquoi? Parce que derniers peuvent utiliser le marché à terme dans le but de protéger le rendement de leurs gros portefeuilles d'obligations canadiennes ou même de l'augmenter. Le marché à terme sur obligations est un outil financier qui permet aux gestionnaires de portefeuilles d'avoir une certaine emprise sur les fluctuations de taux d'intérêt.

Il faut rappeler ici que la valeur des portefeuilles d'obligations fluctue à la hausse si on assiste à une baisse des taux d'intérêt et fluctue à la baisse advenant une hausse du loyer de l'argent.

En plus grâce aux contrats à terme sur obligations canadiennes, les stratégies des portefeuilles institutionnels et des fonds mutuels seront en mesure de faire de l'arbitrage entre les obligations et les contrats à terme. C'est un autre moyen de rentabiliser leur présence dans le marché obligataire.

En outre, il y d'autres groupes qui devraient être fortement heureux de pouvoir négocier des contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada. Pen-

sons notamment aux industriels exportateurs et aux importateurs. La moindre variation des taux d'intérêts les affecte énormément. Le fait de pouvoir négocier des contrats à terme leur procurera un moyen de se couvrir en cas de fluctuation trop vive des taux d'intérêt. C'est un outil de gestion du risque relié à l'évolution des taux d'intérêt.

La volatilité: l'amie du spéculateur

Bien entendu, les spéculateurs trouveront dans le nouveau contrat à terme matière à se raffoler. Il faut dire que depuis quelques années, le degré de volatilité des obligations gouvernementales a été relativement élevé. Et rien de mieux que la volatilité lorsqu'on veut jouer aux experts sur les marchés à terme, peu importe si on négocie des contrats sur le blé, les indices boursiers, les marchandises, l'or, les instruments de taux d'intérêt.

Les caractéristiques du nouveau contrat à terme:

- La valeur nominale du contrat porte sur \$100 000 d'une obligation notionnelle du gouvernement du Canada, avec coupon à un taux annuel de 9 p. cent. (L'investisseur s'engage bien sur \$100 000 et non une prime comme c'est le cas pour les options).

- Peut servir de couverture et de livraison les obligations du gouvernement du Canada ayant un terme à courir entre 6 1/2 et 10 ans, et dont le montant des obligations en cours est de \$750 millions au minimum.

- Les mois de livraison (ou d'échéance): mars, juin, septembre, décembre.

- Cotation des prix: par \$100 de valeur nominale.

- Fluctuation des prix: 0,01 équivalent à \$10 par contrat (0,01 X 1000 fois \$100 de valeur nominale).

- Marge minimale requise par contrat: spéculation (\$1500), contrepartie (\$1000) et écart (\$625).

Le titre de Socanav tarde à prendre son envol

MICHEL GIRARD

Malgré l'acquisition de Steinberg, on aura remarqué que le titre de Socanav n'a pas pris d'envol spectaculaire. Le titre a certes grimpé de 36 p. cent... mais cela reste une hausse relativement modeste par rapport à l'envergure de la prise de contrôle.

Après avoir connu un soubresaut de circonstance, le volume des transactions demeure faible. Pour un titre REA qui fait maintenant partie des ligues majeures, les investisseurs se montrent vraiment peu intéressés.

Le handicap de Socanav? Il circule trop peu d'informations sur la situation financière de l'entreprise. Ni les analystes boursiers ni les investisseurs ne savent par conséquent sur quel pied danser.

Mais chose étonnante: les services de recherche de la plupart des maisons de courtage n'ont pas l'air pressés d'analyser le titre. Et pourtant ce n'est pas le besoin qui manque!

Une diversification rentable?

Quoi qu'il en soit, Socanav, cette entreprise spécialisée dans le transport scolaire et le transport maritime du pétrole, vient de se diversifier dans l'alimentation, grâce à l'acquisition de Steinberg. Pour une diversification c'en est tout une. Si la diversification joue habituellement en faveur d'une entreprise publique, dans le cas de Socanav c'est moins évident.

Par conséquent, il est loisible d'être certain que le titre de Socanav bénéficiera de la transaction de façon appréciable.

«A long terme, peut-être. Tou-

tefois, je serais fort étonné que l'achat de Steinberg puisse avoir à court terme un impact positif sur les bénéfices de Socanav», avance prudemment Marie-Josée Privik, analyste au service de recherche de Midland Doherty. Elle est la seule à avoir accepté de donner ouvertement son opinion. Les autres analystes consultés n'ont pas voulu se faire citer.

Si les chiffres d'affaires sont imposants dans le secteur de l'alimentation, d'un autre côté, les marges bénéficiaires, elles, sont très minces. Donc, est-ce que Socanav, par rapport au prix payé pour mettre le grappin sur Steinberg, réussira à rentabiliser rapidement la spectaculaire prise de contrôle de ce fleuron de l'industrie de l'alimentation au Québec? On ne sait pas. Il appert qu'il serait encore beaucoup trop tôt pour se prononcer sur l'impact financier que pourra avoir Steinberg sur les bénéfices de Socanav.

Les dessous de l'entente avec la Caisse?

La situation est d'autant plus incertaine qu'on ne connaît pas encore les dessous de l'entente financière conclue entre la Caisse de dépôt (le banquier) et Socanav. Combien coûtera le financement de cette prise de contrôle à Socanav. Quels sont les termes de l'entente?

Les termes de l'endettement sont très importants dans cette transaction. D'autant plus que Socanav n'est pas une entreprise modèle du côté endettement. Abstraction faite de Steinberg, le rapport dette/avoir des actionnaires de Socanav s'élève à deux, ce qui laisse entendre que Socanav est endettée de façon importante. Autre inconnue dans cette histo-



Michel Gaucher, président de Socanav. PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

re: les syndicats finiront-ils par donner leur appui à l'équipe de Michel Gaucher, président de Socanav?

Qui composera l'équipe de M. Gaucher à la tête de Steinberg? Dans ce marché où la concurrence est très vive, il serait difficile de s'improviser patron!

Quoi faire?

Autre source d'incertitude: Socanav entend, cet automne, réaliser une nouvelle émission de \$20 millions dans le but de rembourser une débeture de la Caisse de dépôt et de placement. Ce financement va avoir pour effet d'assainir les finances de Socanav

mais il va en même temps diluer la valeur des actions. De combien? On ne le sait pas puisque le prix des nouvelles actions n'a pas encore été déterminé.

Quoi faire comme investisseur? Le cours de Socanav est présentement de \$5,50. Celui qui veut spéculer tentera sa chance en misant sur un prix cible de \$7. Pourquoi \$7? Parce que selon les rumeurs, il s'agirait du prix que voudrait obtenir le président de Socanav, Michel Gaucher, dans le cadre de sa nouvelle émission! Reste à savoir si les firmes de courtage qui seront impliquées dans la vente de l'émission se mettront de la partie pour soutenir un tel prix.

Un congrès qui tombe pile

BENOÎT CHAPDELAIN

L'avenir énergétique de la planète se jouera peut-être cette semaine à l'occasion du 14e congrès de la Conférence mondiale de l'énergie, qui s'est ouvert officiellement hier au Palais des congrès de Montréal, en présence de quelque 5 000 congressistes, dignitaires et de nombreux kilowatts.

Jusqu'à vendredi cette semaine, les participants venus de 88 pays vont débattre des meilleurs moyens pour répondre à la demande énergétique du XXIe siècle, avec comme enjeux économiques le développement du Tiers-Monde et la protection de l'environnement. Ils démarreront du même coup un vaste processus de consultation internationale sur l'énergie, dont les résultats seront débattus à Madrid en 1992.

Au cours du congrès, l'accent sera clairement mis sur la discussion des politiques énergétiques plutôt que sur les exposés scientifiques, a précisé le secrétaire général de la Conférence, Ian Lindsay.

Affichant clairement ses positions, le président de la Conférence, M. Marcel Boiteux, qui est également président d'Electricité de France, a déploré la crainte de l'énergie nucléaire et le fait qu'aucune nouvelle centrale nucléaire n'ait été mise en chantier depuis l'accident de Tchernobyl en 1986.

«L'énergie nucléaire est le seul développement massif qui ne pollue pas l'environnement», a-t-il dit.

Le premier ministre Bourassa a réitéré la volonté du Québec de partager avec le monde son expertise en hydro-électricité.

Le premier ministre Mulroney a précisé, campagne électorale ou non, que M. Bourassa est à l'origine des barrages hydro-électriques de la Baie James.

Une centaine de manifestants écologistes favorables aux énergies douces sont venus parader devant le Palais des congrès à l'occasion de l'ouverture officielle. Ils ont dénoncé la tendance à la consommation que véhicule selon eux la Conférence au détriment de l'économie d'énergie.

Les manifestants venaient de mettre fin à un congrès international parallèle intitulé «Énergie et développement viable» et organisé par le Regroupement pour la surveillance du nucléaire.

La consommation énergétique mondiale augmentera de 50 à 75 p. cent d'ici 2020 selon les projections d'un comité d'experts rendues publiques hier. Ils soulignent la situation de «détresse énergétique» dont seraient affectées particulièrement les régions du sud du Sahara et de l'Asie qui pourraient contenir un habitant de la planète sur trois en 2020 avec une consommation par capita quinze fois inférieure à celle des pays développés.

La Conférence mondiale de l'énergie se tient à tous les trois ans et a son siège social est à Londres depuis 1924.

Le Canada contesterait à tort le bannissement de l'amiante

Presse Canadienne
WASHINGTON

Un des pionniers de la recherche scientifique sur les dangers de l'amiante estime que l'opposition des gouvernements fédéral et provincial au bannissement de ce minéral aux États-Unis ternit la réputation du Canada, qui devient pour le reste du monde « un exportateur de cancer ».

« Jusqu'à présent, les gens trouvaient que le Canada avait très bonne réputation. Un pays responsable, évolué, préoccupé par le bien-être des citoyens. Maintenant, on dit que pour protéger les intérêts d'un petit groupe, le Canada est prêt à mettre en jeu la vie de milliers de personnes à travers le monde. On va jusqu'à dire que le Canada est un exportateur de cancer », a déclaré en fin de semaine le Dr Irving Selikoff.

Professeur de renommée mondiale, chercheur à l'institut médical du Mount Sinai à New York, le Dr Selikoff étudie depuis 35 ans les dommages à la santé causés par l'utilisation de l'amiante.

Ses recherches ont permis de découvrir que quatre millions et demi de débardeurs ont été exposés pendant la Grande guerre à l'amiante et que des milliers d'entre eux sont morts de cancers du poumon, d'amiantose et d'autres maladies liées à l'inhalation de fibres d'amiante. Bilan: 10000

morts par année aux États-Unis seulement.

Selon le scientifique, le bannissement de l'amiante pose pour le Canada un problème « de nature philosophique, qui touche à l'image du pays; les gens commencent à se poser des questions sur les motifs des Canadiens et c'est malheureux à bien des égards ».

Les intérêts économiques du Québec — qui fournit 80 p. cent de la production canadienne — de Terre-Neuve et de la Colombie-Britannique ont forcé les autorités politiques à annoncer la semaine dernière à Montréal qu'ils contesteront devant les tribunaux américains la décision de l'Agence de protection de l'environnement (EPA).

Le Dr Selikoff ne conteste pas la prétention des autorités canadiennes voulant qu'on puisse utiliser l'amiante de façon sûre. La, n'est pas la question. Le problème, c'est plutôt que les mesures de contrôle et les précautions à prendre dans la manipulation de l'amiante sont tellement complexes qu'il est pratiquement impossible de garantir un usage du produit en toute sécurité. Devant cette évidence, l'EPA a choisi d'interdire, d'ici 1996, 94 p. cent des usages de l'amiante, minéral fibreux d'une très grande résistance, aux qualités ignifuges encore inégales, utilisé dans les freins de voiture, dans la construction (amiante-ciment) et bien d'autres domaines.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS



Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Trois-Rivières
Comité de Trois-Rivières
Appel d'offres no: 148-3-20-41-3F

Modifications d'un poste de pompage existant incluant travaux de structure, de mécanique, d'électricité, de contrôle ainsi que divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SOAE, Service gestion des contrats, 475, Saint-Amable, R.C. 150, Québec (Québec), G1R 5E4 Tél: (418) 641-0711.

PRIX: 50.00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Trois-Rivières; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction de la Mauricie; Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Trois-Rivières; a/s M. Jean Lamy, greffier, 1325, Place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368, Trois-Rivières (Québec), G9A 5H3. La: mardi 10 octobre 1989 à 15H00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 35 000,00\$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Madame Sylvie Rodrigue - Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

P 19-09-89

avis public

Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Audience publique sur le projet de dragage de l'embouchure de la rivière aux Brochets (1^{re} partie)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement donne avis que l'audience sur le projet du Comité de la mise en valeur de la baie Missisquoi consistant à draguer l'embouchure de la rivière aux Brochets aura lieu à Venise-en-Québec à compter du 27 septembre 1989.

Toutes les séances d'information, qui constituent la première partie de l'audience, sont publiques.

Une audience en deux étapes

L'audience se déroulera en deux temps: la première partie — réservée à l'information — permettra au promoteur d'exposer son projet et de répondre aux questions du public et de la commission. La deuxième partie — consacrée à l'audition des mémoires et des opinions — aura lieu au moins 21 jours après la fin de la première partie. Les dates et les lieux seront communiqués ultérieurement.

La première étape fournit l'occasion aux participants de parfaire leur connaissance des divers points traités dans l'étude d'impact environnemental et, par conséquent, de mieux préparer leur intervention pour la deuxième partie.

Au terme de l'audience, les commissaires remettront à la ministre de l'Environnement un rapport qui rendra compte de leurs constatations et de l'analyse qu'ils auront faite du dossier. Ce rapport servira à éclairer la décision du Conseil des ministres qui pourra refuser le projet, l'accepter intégralement ou imposer certaines conditions à sa réalisation.

Lieu, dates et horaire de l'audience (première partie)

VENISE-EN-QUEBEC
Salle du Club de golf Baie-Missisquoi
321, avenue Venise Ouest

les 27, 28 et 29 septembre 1989
de 19 h 00 à 22 h 00

L'information disponible

Conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact qui est accessible pour consultation publique aux bureaux municipaux de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River et de Venise-en-Québec, et dans les locaux permanents du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à Québec et à Montréal. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, on peut s'adresser à Mme Gisèle Rhéaume en composant le (418) 644-1979 ou sans frais, le 1-800-463-4732.

Le secrétaire
JOCELYNE LAROCHELLE



Suite des Avis légaux, Appels d'offres, Soumissions et Encans en pages C 6, C 10 et C 11

Titres de remplacement REA

SECTEUR	Titre	Délivrance	Date max.	Cours	Variation	CB*	C/V**
Facteur		permise	11-09-88	11-09-88	sur den.	12 à 18	den. source
ACDS	Informatique	100%	89-12-31	\$0.30	0.0%	—	30.0
Acier Leroux	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$1.65	0.0%	5.2	0.6
Alim. Couche-Tard	Commerce de détail	100%	89-12-31	\$1.85	2.8%	7.7	1.0
Artopex	Prod. consommation	100%	90-12-31	\$4.10	-2.4%	11.1	1.0
A. L. Van Houtte	Prod. consommation	75%	90-12-31	\$4.15	2.5%	11.2	1.7
Bastien	Prod. consommation	100%	90-12-31	\$0.30	-14.3%	—	0.2
Bestar	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$1.45	-3.3%	—	0.7
Bois Franc Royal	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$1.35	-3.6%	7.1	0.7
Bonami	Prod. industriels	100%	90-12-31	\$1.01	-3.8%	—	1.2
Breuvages Cott	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$5.00	1.0%	—	1.7
Canstar Sports	Prod. consommation	100%	91-12-31	\$3.10	-3.1%	—	4.1
Chausures Taurus	Prod. consommation	100%	90-12-31	\$0.45	-10.0%	—	0.7
Corp. Computerise	Informatique	100%	89-12-31	\$0.82	3.3%	3.6	1.0
Corp. Invest. Amisk	Services financiers	125%	89-12-31	\$0.03	-25.0%	—	0.0
Corp. Métal Déployé	Prod. industriels	75%	90-12-31	\$1.55	-2.5%	4.6	3.0
Diabrisse Intern.	Prod. industriels	100%	91-12-31	\$0.83	-7.8%	—	1.2
Disq Saturne	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$0.45	0.0%	22.5	0.3
Domicil	Commerce de détail	100%	91-12-31	\$0.23	0.0%	—	0.5
Elect. Tee-Comm	H-Tech	100%	89-12-31	\$0.58	-3.4%	—	0.4
Espalau	Services	100%	89-12-31	\$3.00	1.7%	9.4	0.9
Espalau (conv.)	Services	100%	89-12-31	\$10.75	1.2%	—	0.0
Explor. Augmitto	Ressources	100%	91-12-31	\$0.28	-6.7%	—	0.3
Foretek Intern.	Prod. industriels	100%	90-12-31	\$1.05	-4.5%	105.0	0.5
Forestec	Prod. forestiers	100%	90-12-31	\$1.15	4.5%	—	0.8
Fourgons Transit	Prod. industriels	75%	89-12-31	\$1.75	0.0%	7.6	0.8
Goldex Mines	Ressources	100%	90-12-31	\$2.75	10.4%	—	2.5
Gr. André Perry	Services	75%	89-12-31	\$0.45	0.0%	—	0.9
Gr. Boconor	Prod. consommation	100%	90-12-31	\$2.25	-2.2%	16.1	1.4
Gr. Cantrax	Commerce de détail	75%	92-12-31	\$4.05	9.5%	5.8	1.4
Gr. CFS	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$1.00	-9.1%	8.3	0.6
Gr. CGI	Informatique	75%	91-12-31	\$2.25	0.0%	7.5	1.3
Gr. Champlain	Services	100%	91-12-31	\$0.90	-1.1%	22.5	0.5
Gr. Equip. Denis	Prod. industriels	75%	90-12-31	\$2.50	4.2%	5.3	1.0
Gr. DMR	Informatique	75%	91-12-31	\$4.00	5.3%	18.2	1.6
Gr. Espadon Peterb.	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$0.30	-23.1%	—	0.2
Gr. Fletcher	Commerce de détail	100%	89-12-31	\$3.75	4.2%	10.7	1.4
Gr. Goyette	Transport	100%	90-12-31	\$1.10	10.0%	5.8	0.7
Gr. Harricana	Prod. industriels	75%	90-12-31	\$3.20	0.0%	15.0	1.2
Gr. Kaufel	Prod. industriels	75%	89-12-31	\$12.25	0.0%	12.5	3.7
Gr. Lap. Verreault	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$3.60	2.9%	8.6	1.3
Gr. LGS	Informatique	75%	89-12-31	\$1.80	9.1%	10.0	1.3
Gr. Macyro	Immobilier const.	100%	90-12-31	\$0.89	-6.3%	—	0.5
Gr. Pet. Olco	Commerce de détail	100%	89-12-31	\$2.76	1.8%	8.9	1.8
Gr. Plast. Moderne	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$1.20	0.0%	8.6	0.8
Gr. Sant Mobile	Services	100%	91-12-31	\$1.28	-1.5%	6.4	1.1
Gr. Soficorp	Services financiers	100%	90-12-31	\$0.12	0.0%	—	0.1
Gr. Tolgeco	Immobilier const.	100%	90-12-31	\$2.00	5.3%	8.7	0.9
Gr. Total	Services	100%	89-12-31	\$0.70	-17.6%	—	0.4
Gr. Totec	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$1.65	3.1%	—	0.5
Gr. Transat A.T.	Services	100%	92-12-31	\$1.50	-14.3%	18.8	0.7
Gr. Val Royal	Commerce de détail	100%	89-12-31	\$8.13	-3.9%	11.1	1.0
Héroux	Prod. industriels	100%	91-12-31	\$6.63	-1.5%	13.3	4.9
Honco	Prod. industriels	100%	90-12-31	\$0.40	14.3%	—	0.5

SECTEUR	Titre	Délivrance	Date max.	Cours	Variation	CB*	C/V**
Facteur		permise	11-09-88	11-09-88	sur den.	12 à 18	den. source
Igloo Viksi	Commerce de détail	100%	90-12-31	\$0.90	0.0%	12.9	0.7
Impertex	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$0.18	-18.2%	—	0.4
Indust. Amisco	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$0.90	-9.1%	—	0.5
Indust. Cover	Prod. industriels	100%	90-12-31	\$2.00	0.0%	22.2	1.7
Indust. Dorval	Prod. consommation	100%	90-12-31	\$4.00	-3.6%	20.0	1.8
Indust. Lassonde	Prod. consommation	75%	90-12-31	\$3.70	-2.1%	11.6	0.9
Indust. Pantorama	Commerce de détail	100%	89-12-31	\$2.35	-2.1%	14.7	1.5
Indust. Shasper	Prod. consommation	100%	91-12-31	\$1.00	0.0%	—	0.6
Indust. Trilon	Prod. consommation	100%	90-12-31	\$0.25	-21.9%	—	2.8
Informatrix 2000	Services	100%	91-12-31	\$2.15	0.0%	7.4	1.3
Lessard Beutauge	Immobilier const.	100%	90-12-31	\$2.42	-1.2%	7.8	1.5
Logibec	Informatique	100%	90-12-31	\$0.82	3.3%	—	0.8
Maax	Immobilier const.	100%	90-12-31	\$1.00	5.3%	16.7	0.5
Mabaie	Immobilier const.	100%	90-12-31	\$4.30	3.6%	7.5	1.5
Magasins Wise	Commerce de détail	75%	89-12-31	\$0.97	1.0%	—	0.7
Manufactura Leader	Prod. consommation	100%	91-12-31	\$0.35	16.7%	—	11.7
McNeil Mantha	Services financiers	100%	89-12-31	\$2.55	0.0%	—	1.0
Micro Tempus	Informatique	100%	89-12-31	\$0.15	-28.6%	—	15.0
Mines Dumagami	Ressources	100%	90-12-31	\$15.00	5.3%	—	3.2
Modes Shimax	Commerce de détail	100%	89-12-31	\$2.95	1.7%	6.7	1.4
Mont St-Sauveur	Services	75%	89-12-31	\$2.15	10.3%	8.0	1.5
Mux Lab	Informatique	100%	89-12-31	\$0.78	4.0%	—	3.1
M-Corp	Services	100%	89-12-31	\$13.00	-1.9%	13.8	1.9
Ogivar	Informatique	100%	89-12-31	\$0.95	4.4%	7.9	0.8
Ordin. Hypocrat	Informatique	100%	91-12-31	\$0.42	-8.7%	—	0.5
Paul Martin	Immobilier const.	100%	91-12-31	\$1.19	8.2%	—	0.5
Plastibec	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$1.20	3.4%	60.0	0.9
Radiomutual	Communication médias	75%	90-12-31	\$6.38	-1.9%	19.3	2.0
Ressources Audrey	Ressources	100%	90-12-31	\$3.65	4.3%	—	1.5
Ressources Aurore	Ressources	100%	90-12-31	\$0.16	-15.8%	—	0.1
Ressources Yorbeau	Ressources	100%	89-12-31	\$0.30	0.0%	—	0.2
Rociest	Prod. industriels	100%	90-12-31	\$1.00	-4.8%	8.3	0.8
R.P.M. Tech	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$0.60	0.0%	—	0.4
Sani Gestion	Services	100%	90-12-31	\$1.00	-4.8%	11.1	0.8
Shermag	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$1.45	-9.4%	145.0	0.6
Simard Beaudry	Immobilier const.	100%	90-12-31	\$3.65	0.0%	8.7	1.3
Simon Lemaire	Immobilier const.	100%	89-12-31	\$0.50	25.0%	10.0	0.3
Summer Sports	Prod. consommation	100%	90-12-31	\$2.15	2.4%	9.3	0.9
System	Informatique	100%	90-12-31	\$0.32	0.0%	—	1.0
S.T.I.	Informatique	100%	91-12-31	\$0.35	-22.2%	—	0.4
Tecrad	Prod. industriels	100%	90-12-31	\$0.65	0.0%	21.7	0.5
Teint. Hubbard	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$2.55	18.6%	11.1	0.9
Textiles Dionne	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$4.35	0.0%	7.5	1.1
Venmar	Prod. consommation	100%	91-12-31	\$0.94	1.1%	10.4	0.6
Vitforge	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$0.25	0.0%	—	0.2

Les renseignements contenus dans ce tableau proviennent de sources que nous croyons dignes de foi, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.
Tassé & Associés Limitée

Tassé le Pouvoir
Alain Rivard
Analyste financier

INDEX DES RUBRIQUES

100 IMMOBILIER

RESIDENTIEL
Achat - Vente - Echange
Visites libres
Laval, Rive-Nord
Rive-Sud
Banlieue ouest
Banlieue est
Propriétés demandées
Condominiums, copropriétés
Laurentides
Cantons de l'Est
Estrie
Extérieur de Montréal
Fermettes
Etats-Unis - Hors frontières
Maisons de campagne
Maisons mobiles
Chalets
Terrains
Prêts hypothécaires
Transactions immobilières
Gestion immobilière
Location

On demande à louer
On demande à partager
Condominiums
Chambres, pensions
Maisons de repos
centres d'accueil
Chalets
Garages
Sous location
Appartements et studios
meublés, hôtels
INVESTISSEMENT COMMERCIAL INDUSTRIEL
Achat - Vente - Echange
Propriétés à revenus
Propriétés à revenus demandées
Propriétés commerciales
industrielles
Copropriétés
Fermes, terres
Commerces
Commerces demandés
Espaces commerciaux
Gestion immobilière
Location
Espaces commerciaux
industriels à louer
Commerces à louer
Entrepôts à louer
Bureaux à louer
Magasins à louer
Terrains à louer
On demande à louer
A louer, divers

200 MARCHANDISES ET SERVICES

Mobiliers, articles
Appareils électroménagers
Encans
Vente de garage
Vente de charité
Audio-visuel, téléviseurs, photo, magnétoscopes, stéréos, radios
Imprimerie
Instruments de musique
Machines à coudre
Machinerie, outils
Effets de bureaux, magasins, restaurants
Equipements commerciaux
Vêtements
Fourrure
Le coin de l'ordinateur
Piscines, équipement, accessoires, entretien
Equipement à neige
Bois de foyer
Pépinières
Matériaux de construction
Collections, monnaie, timbres
Antiquités, oeuvres d'art, Artisanat
Bijoux, métaux précieux
On demande à acheter
Perdu
Trouve
Marchandises diverses
Marché aux puces

Services

Entrée de la maison
Maîtres électriciens
Entrepreneurs
Planchers
Portes et fenêtres
Peinture
Lavage murs et plafonds
Rembourrage
Paysagistes
Garderie
Traiteur
Entreposage
Transport, déménagement
Professionnels
Santé, esthétique
Redaction, traduction
Services divers

Services

Emplois divers
Services d'emplois à l'étranger
Emplois divers à temps partiel
Emplois demandés
Préparation de curriculum vitae
Services professionnels
Méthodes de recherche d'emplois
COURS
Education, instruction

VÉHICULES AUTOMOBILES

Achat - Vente - Location
Covoiturage
Autos à vendre
Consignataires d'automobiles
Autos antiques
Achat, vente, location, échange
Entretien et réparations
Pièces et accessoires
Ferraille

VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Motocyclettes
Bateaux-moteur, yachts, voiliers
Planches à voiles
Motoneiges
Véhicules tout terrain
Roulettes, tentes-roulettes et motorisés
Avions

IMMOBILIER

101 ILE DE MONTRÉAL

A MONTRÉAL Nord, Duplex 2x3 1/2...
A VENDRE Ile St-Denis, 5 triplex...
Agents-Associés demandés
CITE ROYALE 738-3434
M. Casullo
AGENTS ASSOCIÉS DEMANDÉS
POTOMAC HOME TURCO 583-7777
CITE ROYALE CTR.
ALJOU, immeuble, construction 99...
AUBAINE, 1516,000, N. Bordeaux...
BORD DE L'EAU sur Guoin...
BOUL. GOUIN, bangalow, 500 sq ft...
BUNGALOW semi-det., 5 pièces, 1954...
CARTIERVILLE, bangalow 3 chambres...
CENTRE EST 2-3 PLEX
CENTRE EST, cottage 2 1/2, 770 sq ft...
COTE DES NEIGES, rue Macklem...
NOUVEAU ROSEMONT, Terrasses Maisonnette...
ETES-VOUS OBSERVATEUR?

101 ILE DE MONTRÉAL

COLONIALE près Sherbrooke, 4 logements...
COTE ST-PAUL, 1897 de Villier...
COTTAGE attache de luxe, 3 chambres...
DUPELX, Cartier Rosemont, rénove...
DUPELX MARCONI, 3 chambres...
DUPELX ST-DENIS, Lévesque...
Lili D'Almeida, 67-6154, R. Simard...
MERCIER, venie rapide, bangalow...
MONTREAL St-Henri, terrain avec...
MONTREAL-NORD, triplex 10495...
NOUVEAU ROSEMONT, duplex, piscine...
OUTREMENT, copropriété, 1700 pi...
P.A.T. Bangalow art., électrique...
PLATEAU DUPLEX 3 1/2 - 599 000
PLATEAU TRIPLEX ELECTRIQUE
QUEEN MARY 4890, 4 1/2, rénove...
R.D.P. 31e Av., et Perros, bangalow...
R.F.P., triplex 2 x 4 1/2, 1 x 3/2...
ST-JEROME, bangalow 1963, 3 chambres...
BLAINVILLE construction neuve...
BLAINVILLE, bangalow 10 app. meublés...
BORD DE L'EAU, Borsland, immense...
CHOMEDEY, duplex 2x3 1/2, 500 sq ft...
CHOMEDEY OUEST, doit vendre...
CHOMEDEY, bangalow aire ouverte...
DEUR-MONTAGNES, triplex 85, 18.000...
DUVERNIER, coin, grand, cuisine...
FABREVILLE, bangalow 3 chambres...
JOLI cottage semi-detaché...
L.D.R. Duplex, garage double...
L'ARTIQUE 538, (L'Avant), superbe...
ST-EUSTACHE, bung., 8 pièces...
STE-ROSE, (Champagne), 2 et 3/4...
VAUDREUIL sur LE LAC
COTE 4135 Papineau, 4 1/2, 60.000...
A LONGUEUIL, Condo 3 1/2, 4 1/2...
REPENTIGNY
VUE SUR LE FLEUVE
REPENTIGNY, unifamiliale, 3 chambres...
REPENTIGNY, unifamiliale, 3 chambres...
113 CONDOMINIUMS, COPROPRIETES
A 6145 Papineau, 4 1/2, 60.000...
A LONGUEUIL, Condo 3 1/2, 4 1/2...

101 ILE DE MONTRÉAL

ROSEMONT, triplex, rénove...
RUE BOYER, triplex 3x3 1/2, 2e libre...
RUE DELAROCHE, près de Beauvoir...
SHERBROOKE EST, près Frontenac...
ST-LAURENT, AUBAINE, duplex...
ST-MICHEL, cottage 3 chambres...
TETRAVILLE maison à louer...
TREPPEX résidentiel au commercial...
V.M.R. rue Trenton, bung., 3 chambres...
VERDUN, duplex 7-5 1/2, 850-2...
P.A.T. Bangalow art., électrique...
PLATEAU DUPLEX 3 1/2 - 599 000
PLATEAU TRIPLEX ELECTRIQUE
QUEEN MARY 4890, 4 1/2, rénove...
R.D.P. 31e Av., et Perros, bangalow...
R.F.P., triplex 2 x 4 1/2, 1 x 3/2...
ST-JEROME, bangalow 1963, 3 chambres...
BLAINVILLE construction neuve...
BLAINVILLE, bangalow 10 app. meublés...
BORD DE L'EAU, Borsland, immense...
CHOMEDEY, duplex 2x3 1/2, 500 sq ft...
CHOMEDEY OUEST, doit vendre...
CHOMEDEY, bangalow aire ouverte...
DEUR-MONTAGNES, triplex 85, 18.000...
DUVERNIER, coin, grand, cuisine...
FABREVILLE, bangalow 3 chambres...
JOLI cottage semi-detaché...
L.D.R. Duplex, garage double...
L'ARTIQUE 538, (L'Avant), superbe...
ST-EUSTACHE, bung., 8 pièces...
STE-ROSE, (Champagne), 2 et 3/4...
VAUDREUIL sur LE LAC
COTE 4135 Papineau, 4 1/2, 60.000...
A LONGUEUIL, Condo 3 1/2, 4 1/2...

105 RIVE SUD

BROSSARD "T", split, 3 chambres...
BROSSARD secteur O, split level...
BROSSARD "B", bangalow 3 chambres...
BROSSARD "L", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "M", urgent, superbe...
BROSSARD "N", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "P", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "R", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "S", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "T", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "U", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "V", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "W", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "X", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "Y", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "Z", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "AZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "BZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "CZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "DZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "ED", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "ER", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "ES", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "ET", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "EZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "FZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "GZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "HZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "ID", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "II", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "IZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "JZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "KZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "LZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "ME", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "ML", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "MZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "ND", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "NZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "ON", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "OZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "PZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "QZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RT", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "RZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "ST", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "SZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TF", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TG", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TH", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TI", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TJ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TK", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TL", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TM", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TN", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TO", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TP", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TQ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TR", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TS", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TU", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TV", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TW", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TX", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TY", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "TZ", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "UA", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "UB", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "UC", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "UD", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "UE", duplex 2x3 1/2...
BROSSARD "UF", duplex 2x3 1/2...
B

VOITRE HOROSCOPE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE
Vous aurez besoin du support de votre famille et de vos proches amis afin d'investir temps et argent dans un projet spécifique.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Sur le plan sentimental, votre rival(e) n'aura pas beaucoup de chance aujourd'hui, car vous êtes dans une forme à tout casser pour séduire une personne cher.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

La solitude a quelquefois des avantages inévitables. Pour vous, il est préférable de n'entreprendre aucune vie sociale intense car vous vous feriez des ennemis jurés.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
SAGITTAIRE

Les astres favorisent de nombreux rapprochements familiaux. Vous aurez à faire face à une légère déconvenue dont vous ne devez pas surestimer l'importance.

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Ne faites pas d'achats inconsidérés. Vous vous sentirez un peu blasé et vous éprouverez des regrets, peut-être du remord d'avoir été trop sédentaire et vous prendrez la décision de faire de l'exercice.

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
VERSEAU

À la maison, vos proches feront montre de gourmandise allant jusqu'à la goinfrerie ce qui fera un trou dans votre budget.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
POISSONS

À la maison, bonne petite vie familiale de valeur moyenne ou le dialogue se changera en monologue. Les susceptibilités devront être ménagées.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Vous serez particulièrement choyé en ce jour. On répondra à vos requêtes passées ou à vos attentes. Vous serez aussi en mesure de déceler les moindres changements psychologiques dans votre entourage et d'en tirer avantage.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

C'est inévitable! Après les sublimes moments des derniers jours, voilà que l'on commence à chuchoter dans votre dos. L'on raconte des demi-vérités à l'endroit d'une personne que vous estimez.

DU 21 MAI AU 21 JUIN
GÉMEAUX

Grosses possibilités de gains d'argent ou de promotion aujourd'hui. Il est possible que l'on fasse appel à vous pour arbitrer une discussion opposant certains de vos collègues de travail.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Avant de décider des moyens de développer votre potentiel professionnel, il vous faut améliorer votre dynamisme et vous senser d'entrepreneur.

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT
LION

Une profonde méditation intérieure et une étude du marché sur les possibilités de promotion de votre carrière vous permettent d'entrevoir des jours meilleurs.

IMMOBILIER

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
METRO Frontenac, 5 1/2, renouv., élect., ent. lav. sec., bois, car., rev. cuisine, chauffage, face parc, rev. nov., 4705 non chauffé, 230-8300.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
N.D.G. bas duplex 4 1/2, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, cuis., cuisine-abon. rénovés, foyer, appareils ménagers, rangement, 2 balcon, 8735, 487-9532

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
PRES PLE IX, beau grand 5 1/2, 3905, 9311 244 Ave. 321-3354, 254-3208.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
SARNOU, grand 5 1/2, chauffé, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, rev. nov., 484-1684 ou 344-5110.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
VILLE MONT-ROYAL
300 - 350 GRAHAM
près train, métro et autobus.

140 A LOUER LAURENTIDES
STE-AGATHE Loc des Sobies, condo 3 étages, salon, 498-3080

143 A LOUER RIVE SUD
LONGUEUIL, 5 1/2, 2000 Villeneuve, 2009 Joliette, 877-3100 433-4544

150 A LOUER CONDOMINIUMS
CHOMÉDEY, condos face à l'Écluse à la Fin Platon, du constructeur, piscine, mince, sauna, neuf, rev. nov., 442-0598 M. Brown.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
METRO Henri-Bourassa, béton 1 1/2, 2 1/2, meublé ou non, balcon, bois, rev. nov., 525-1325, 321-3155.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
N.D.G. bas duplex 4 1/2, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, cuis., cuisine-abon. rénovés, foyer, appareils ménagers, rangement, 2 balcon, 8735, 487-9532

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
PRES PLE IX, beau grand 5 1/2, 3905, 9311 244 Ave. 321-3354, 254-3208.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
SARNOU, grand 5 1/2, chauffé, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, rev. nov., 484-1684 ou 344-5110.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
VILLE MONT-ROYAL
300 - 350 GRAHAM
près train, métro et autobus.

140 A LOUER LAURENTIDES
STE-AGATHE Loc des Sobies, condo 3 étages, salon, 498-3080

143 A LOUER RIVE SUD
LONGUEUIL, 5 1/2, 2000 Villeneuve, 2009 Joliette, 877-3100 433-4544

150 A LOUER CONDOMINIUMS
CHOMÉDEY, condos face à l'Écluse à la Fin Platon, du constructeur, piscine, mince, sauna, neuf, rev. nov., 442-0598 M. Brown.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
METRO Frontenac, 5 1/2, renouv., élect., ent. lav. sec., bois, car., rev. cuisine, chauffage, face parc, rev. nov., 4705 non chauffé, 230-8300.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
N.D.G. bas duplex 4 1/2, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, cuis., cuisine-abon. rénovés, foyer, appareils ménagers, rangement, 2 balcon, 8735, 487-9532

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
PRES PLE IX, beau grand 5 1/2, 3905, 9311 244 Ave. 321-3354, 254-3208.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
SARNOU, grand 5 1/2, chauffé, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, rev. nov., 484-1684 ou 344-5110.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
VILLE MONT-ROYAL
300 - 350 GRAHAM
près train, métro et autobus.

140 A LOUER LAURENTIDES
STE-AGATHE Loc des Sobies, condo 3 étages, salon, 498-3080

143 A LOUER RIVE SUD
LONGUEUIL, 5 1/2, 2000 Villeneuve, 2009 Joliette, 877-3100 433-4544

150 A LOUER CONDOMINIUMS
CHOMÉDEY, condos face à l'Écluse à la Fin Platon, du constructeur, piscine, mince, sauna, neuf, rev. nov., 442-0598 M. Brown.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
METRO Frontenac, 5 1/2, renouv., élect., ent. lav. sec., bois, car., rev. cuisine, chauffage, face parc, rev. nov., 4705 non chauffé, 230-8300.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
N.D.G. bas duplex 4 1/2, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, cuis., cuisine-abon. rénovés, foyer, appareils ménagers, rangement, 2 balcon, 8735, 487-9532

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
PRES PLE IX, beau grand 5 1/2, 3905, 9311 244 Ave. 321-3354, 254-3208.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
SARNOU, grand 5 1/2, chauffé, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, rev. nov., 484-1684 ou 344-5110.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
VILLE MONT-ROYAL
300 - 350 GRAHAM
près train, métro et autobus.

140 A LOUER LAURENTIDES
STE-AGATHE Loc des Sobies, condo 3 étages, salon, 498-3080

143 A LOUER RIVE SUD
LONGUEUIL, 5 1/2, 2000 Villeneuve, 2009 Joliette, 877-3100 433-4544

150 A LOUER CONDOMINIUMS
CHOMÉDEY, condos face à l'Écluse à la Fin Platon, du constructeur, piscine, mince, sauna, neuf, rev. nov., 442-0598 M. Brown.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
METRO Frontenac, 5 1/2, renouv., élect., ent. lav. sec., bois, car., rev. cuisine, chauffage, face parc, rev. nov., 4705 non chauffé, 230-8300.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
N.D.G. bas duplex 4 1/2, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, cuis., cuisine-abon. rénovés, foyer, appareils ménagers, rangement, 2 balcon, 8735, 487-9532

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
PRES PLE IX, beau grand 5 1/2, 3905, 9311 244 Ave. 321-3354, 254-3208.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
SARNOU, grand 5 1/2, chauffé, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, rev. nov., 484-1684 ou 344-5110.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
VILLE MONT-ROYAL
300 - 350 GRAHAM
près train, métro et autobus.

140 A LOUER LAURENTIDES
STE-AGATHE Loc des Sobies, condo 3 étages, salon, 498-3080

143 A LOUER RIVE SUD
LONGUEUIL, 5 1/2, 2000 Villeneuve, 2009 Joliette, 877-3100 433-4544

150 A LOUER CONDOMINIUMS
CHOMÉDEY, condos face à l'Écluse à la Fin Platon, du constructeur, piscine, mince, sauna, neuf, rev. nov., 442-0598 M. Brown.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
METRO Frontenac, 5 1/2, renouv., élect., ent. lav. sec., bois, car., rev. cuisine, chauffage, face parc, rev. nov., 4705 non chauffé, 230-8300.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
N.D.G. bas duplex 4 1/2, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, cuis., cuisine-abon. rénovés, foyer, appareils ménagers, rangement, 2 balcon, 8735, 487-9532

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
PRES PLE IX, beau grand 5 1/2, 3905, 9311 244 Ave. 321-3354, 254-3208.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
SARNOU, grand 5 1/2, chauffé, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, rev. nov., 484-1684 ou 344-5110.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
VILLE MONT-ROYAL
300 - 350 GRAHAM
près train, métro et autobus.

140 A LOUER LAURENTIDES
STE-AGATHE Loc des Sobies, condo 3 étages, salon, 498-3080

143 A LOUER RIVE SUD
LONGUEUIL, 5 1/2, 2000 Villeneuve, 2009 Joliette, 877-3100 433-4544

150 A LOUER CONDOMINIUMS
CHOMÉDEY, condos face à l'Écluse à la Fin Platon, du constructeur, piscine, mince, sauna, neuf, rev. nov., 442-0598 M. Brown.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
METRO Frontenac, 5 1/2, renouv., élect., ent. lav. sec., bois, car., rev. cuisine, chauffage, face parc, rev. nov., 4705 non chauffé, 230-8300.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
N.D.G. bas duplex 4 1/2, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, cuis., cuisine-abon. rénovés, foyer, appareils ménagers, rangement, 2 balcon, 8735, 487-9532

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
PRES PLE IX, beau grand 5 1/2, 3905, 9311 244 Ave. 321-3354, 254-3208.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
SARNOU, grand 5 1/2, chauffé, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, rev. nov., 484-1684 ou 344-5110.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
VILLE MONT-ROYAL
300 - 350 GRAHAM
près train, métro et autobus.

140 A LOUER LAURENTIDES
STE-AGATHE Loc des Sobies, condo 3 étages, salon, 498-3080

143 A LOUER RIVE SUD
LONGUEUIL, 5 1/2, 2000 Villeneuve, 2009 Joliette, 877-3100 433-4544

150 A LOUER CONDOMINIUMS
CHOMÉDEY, condos face à l'Écluse à la Fin Platon, du constructeur, piscine, mince, sauna, neuf, rev. nov., 442-0598 M. Brown.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
METRO Frontenac, 5 1/2, renouv., élect., ent. lav. sec., bois, car., rev. cuisine, chauffage, face parc, rev. nov., 4705 non chauffé, 230-8300.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
N.D.G. bas duplex 4 1/2, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, cuis., cuisine-abon. rénovés, foyer, appareils ménagers, rangement, 2 balcon, 8735, 487-9532

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
PRES PLE IX, beau grand 5 1/2, 3905, 9311 244 Ave. 321-3354, 254-3208.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
SARNOU, grand 5 1/2, chauffé, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, rev. nov., 484-1684 ou 344-5110.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
VILLE MONT-ROYAL
300 - 350 GRAHAM
près train, métro et autobus.

140 A LOUER LAURENTIDES
STE-AGATHE Loc des Sobies, condo 3 étages, salon, 498-3080

143 A LOUER RIVE SUD
LONGUEUIL, 5 1/2, 2000 Villeneuve, 2009 Joliette, 877-3100 433-4544

150 A LOUER CONDOMINIUMS
CHOMÉDEY, condos face à l'Écluse à la Fin Platon, du constructeur, piscine, mince, sauna, neuf, rev. nov., 442-0598 M. Brown.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
METRO Frontenac, 5 1/2, renouv., élect., ent. lav. sec., bois, car., rev. cuisine, chauffage, face parc, rev. nov., 4705 non chauffé, 230-8300.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
N.D.G. bas duplex 4 1/2, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, cuis., cuisine-abon. rénovés, foyer, appareils ménagers, rangement, 2 balcon, 8735, 487-9532

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
PRES PLE IX, beau grand 5 1/2, 3905, 9311 244 Ave. 321-3354, 254-3208.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
SARNOU, grand 5 1/2, chauffé, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, rev. nov., 484-1684 ou 344-5110.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
VILLE MONT-ROYAL
300 - 350 GRAHAM
près train, métro et autobus.

140 A LOUER LAURENTIDES
STE-AGATHE Loc des Sobies, condo 3 étages, salon, 498-3080

143 A LOUER RIVE SUD
LONGUEUIL, 5 1/2, 2000 Villeneuve, 2009 Joliette, 877-3100 433-4544

150 A LOUER CONDOMINIUMS
CHOMÉDEY, condos face à l'Écluse à la Fin Platon, du constructeur, piscine, mince, sauna, neuf, rev. nov., 442-0598 M. Brown.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
METRO Frontenac, 5 1/2, renouv., élect., ent. lav. sec., bois, car., rev. cuisine, chauffage, face parc, rev. nov., 4705 non chauffé, 230-8300.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
N.D.G. bas duplex 4 1/2, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, cuis., cuisine-abon. rénovés, foyer, appareils ménagers, rangement, 2 balcon, 8735, 487-9532

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
PRES PLE IX, beau grand 5 1/2, 3905, 9311 244 Ave. 321-3354, 254-3208.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
SARNOU, grand 5 1/2, chauffé, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, rev. nov., 484-1684 ou 344-5110.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
VILLE MONT-ROYAL
300 - 350 GRAHAM
près train, métro et autobus.

140 A LOUER LAURENTIDES
STE-AGATHE Loc des Sobies, condo 3 étages, salon, 498-3080

143 A LOUER RIVE SUD
LONGUEUIL, 5 1/2, 2000 Villeneuve, 2009 Joliette, 877-3100 433-4544

150 A LOUER CONDOMINIUMS
CHOMÉDEY, condos face à l'Écluse à la Fin Platon, du constructeur, piscine, mince, sauna, neuf, rev. nov., 442-0598 M. Brown.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
METRO Frontenac, 5 1/2, renouv., élect., ent. lav. sec., bois, car., rev. cuisine, chauffage, face parc, rev. nov., 4705 non chauffé, 230-8300.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
N.D.G. bas duplex 4 1/2, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, cuis., cuisine-abon. rénovés, foyer, appareils ménagers, rangement, 2 balcon, 8735, 487-9532

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
PRES PLE IX, beau grand 5 1/2, 3905, 9311 244 Ave. 321-3354, 254-3208.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
SARNOU, grand 5 1/2, chauffé, plancher bois, murs, meubles, frigo, foyer, rev. nov., 484-1684 ou 344-5110.

133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL
VILLE MONT-ROYAL
300 - 350 GRAHAM
près train, métro et autobus.

140 A LOUER LAURENTIDES
STE-AGATHE Loc des Sobies, condo 3 étages, salon, 498-3080

143 A LOUER RIVE SUD
LONGUEUIL, 5 1/2, 2000 Villeneuve, 2009 Joliette, 877-3100 433-4544

150 A LOUER CONDOMINIUMS
CHOMÉDEY, condos face à l'Écluse à la Fin Platon, du constructeur, piscine, mince, sauna, neuf, rev. nov., 442-0598 M. Brown.

REPOSEZ-VOUS A VOS QUESTIONS
Je suis née le 14 août 1951, entre 22 h et 23 h, à Montréal. Quel est mon ascendant? Que me réserve l'année sur les plans de l'amour, de l'amitié et du travail?

Je suis née à Calgary, Alberta, le 28 mars 1927 à 11 h. Quel est mon ascendant? Que me réserve la prochaine année sur les plans de la santé, du travail et en amour?
Vous avez un ascendant Gémeaux. Vous projetez une image de vivacité intellectuelle et de combativité. Vous êtes amicale et fondamentalement tournée vers l'avenir.

Je suis née à Calgary, Alberta, le 28 mars 1927 à 11 h. Quel est mon ascendant? Que me réserve la prochaine année sur les plans de la santé, du travail et en amour?
Vous avez un ascendant Gémeaux. Vous projetez une image de vivacité intellectuelle et de combativité. Vous êtes amicale et fondamentalement tournée vers l'avenir.

36 p. cent des Canadiens ont fumé la semaine dernière

Mais le nombre de fumeurs réguliers diminue constamment depuis 1975 chez la population adulte

Les résultats d'un sondage Gallup indiquent que 36 p. cent des Canadiens de plus de 18 ans ont fumé au moins une cigarette au cours des sept derniers jours, soit exactement le même pourcentage que lors du dernier sondage réalisé sur le sujet au printemps 1988.

Les résultats tendent à démontrer que le nombre de gens qui peuvent être considérés comme des fumeurs réguliers est en baisse au pays. En 1975, près de la moitié de la population (47 p. cent) affirmait avoir fumé une cigarette pendant la semaine. Bien qu'au cours des années la proportion de fumeurs ait parfois connu des hausses (par rapport aux ré-

sultats obtenus l'année précédente), la tendance générale est à la baisse depuis le milieu des années 70.

Défense de fumer

Plusieurs entreprises, ministères, organisations et divers lieux de travail rendent la vie plus difficile aux fumeurs. Il est, par exemple, interdit de fumer sur plusieurs vols d'Air Canada et d'autres compagnies aériennes.

Parallèlement, la Société canadienne du cancer et la Fondation canadienne des maladies du cœur diffusent des statistiques qui suggèrent l'existence d'un lien étroit entre l'habitude de la

cigarette et la maladie. Ces organismes, et plusieurs autres, font régulièrement pression auprès du gouvernement fédéral pour que des mises en garde plus claires apparaissent sur les paquets de cigarettes et emballages de tabac.

Analyse démographique

Un examen des données recueillies par Gallup indique que les jeunes Canadiens ont davantage tendance à avoir fumé au cours des derniers jours que les citoyens âgés. Tandis que 50 p. cent des individus dont l'âge varie entre 18 et 29 ans avouent avoir fumé au cours des sept derniers jours, la proportion tombe à 16 p. cent chez les gens de 65 ans et plus.

Il est également intéressant de noter que les gens à faible revenu sont plus enclins à fumer. Ainsi, alors que 41 p. cent des gens dont le revenu annuel se situe sous la barre des \$20 000 affirment avoir fumé pendant la semaine, seulement 25 p. cent de ceux qui gagnent au-delà de \$60 000 répondent par l'affirmative à cette question.

Un peu plus d'hommes que les femmes — 38 p. cent contre 34 p. cent — ont grillé une cigarette au cours des derniers jours.

Une analyse régionale des données révèle que les Québécois (41 p. cent) sont plus nombreux à avoir fumé que les autres Cana-

diens. Les Ontariens sont les moins nombreux, avec 31 p. cent. Entre les deux, on retrouve les résidents de la Colombie-Britannique (39 p. cent), ceux des Maritimes (36 p. cent) et ceux des Prairies (35 p. cent).

Quant aux deux plus grandes villes du pays, 41 p. cent des Montréalais et 30 p. cent des Torontois déclaraient avoir cette habitude.

Les résultats d'aujourd'hui se fondent sur 1 013 entrevues individuelles, réalisées avec des adultes, entre le 9 et le 12 août 1989. Un échantillon de cette taille donne des résultats exacts à quatre points près, 19 fois sur 20.

Au Manitoba, on saisira le véhicule du conducteur ivre

d'après Canadian Press
BRANDON

Tous les yeux seront tournés vers le Manitoba quand la loi la plus rigoureuse au Canada sur la conduite avec les facultés affaiblies entrera en vigueur le mois prochain, a déclaré hier l'architecte de la nouvelle législation.

Les autres provinces et les États-Unis surveillent de très près la situation parce que la nouvelle loi manitoibaine va plus loin que tout autre texte législatif en prescrivant la saisie des véhicules des personnes incriminées, a précisé M. Victor Toews, chef de la direction du droit constitutionnel du ministère de la Justice du Manitoba.

« Avec cette loi importante, le Manitoba va devenir le terrain d'essai », a dit M. Toews. « Nous allons parfaire cette législation et ensuite les autres provinces et les États-Unis s'inspireront peut-être de nous. »

La nouvelle loi a été adoptée à la fin de juin. Elle permettra à des policiers de confisquer un véhicule pour une période de trente jours si le conducteur est suspendu pour quelque raison que ce soit.

La police pourra également suspendre le permis de conduire d'une personne pour une durée de trois mois si la personne en question ne subit pas l'alcootest ou refuse de s'y soumettre.

Une période de grâce de sept jours est prévue pour donner à la personne le temps de prendre ses dispositions pour s'assurer d'un autre moyen de transport. De plus, les suspensions ne seront plus levées pour permettre à la personne délinquante de se rendre à son travail ou de l'exercer.

Les modifications apportées à la Loi sur la circulation routière du Manitoba sont calquées sur celles adoptées au Minnesota, où les automobilistes qui refusent de subir l'alcootest voient leur permis de conduire suspendu pour une durée de 90 jours.

Vingt-sept États ont suivi l'exemple du Minnesota en 1976, mais aucune loi ne prévoyait jusqu'à maintenant la saisie des véhicules, a déclaré M. Toews.

Collision de deux pétroliers: pas de blessé mais pollution sur huit km

Agence France-Presse
LONDRES

Une nappe de pétrole d'environ huit km de long et de 500 mètres de large s'était répandue dimanche à l'embouchure de la Humber, sur la côte nord-est de l'Angleterre, à la suite d'une collision entre deux pétroliers, dont les équipages sont sains et saufs, apprend-on auprès des garde-côtes de la Humber-side.

La pollution est qualifiée de « mineure » par les garde-côtes. Des avions, notamment de l'unité de contrôle de la pollution maritime, devaient commencer à déverser des produits spéciaux sur la nappe de pétrole, qui continuait toutefois à s'étendre.

Incendie

Les deux pétroliers, le Fiona battant pavillon libérien, chargé de 46 500 tonnes de combustible léger, qui était au mouillage au moment de l'accident, et le Phillips Oklahoma, navire maltais transportant 52 000 tonnes de pétrole brut, ont pris feu. L'incendie à bord du Fiona a été rapidement contenu, celui du Phillips Oklahoma a pu être maîtrisé après environ quatre heures.

La coque du Phillips Oklahoma a été endommagée à l'arrière, du pont supérieur jusqu'à la ligne de flottaison, tandis que le Fiona a été légèrement endommagé à l'avant, ont précisé les garde-côtes.

A la flotte

Seize des 25 membres d'équipage du Phillips Oklahoma, non essentiels aux opérations en cours, ont été évacués, et neuf sont restés à bord. Les 30 membres d'équipage du Fiona sont restés sur le navire. Aucun n'a été blessé. Le maître d'équipage du Fiona, qui était tombé par-dessus bord lors de la collision, a été récupéré et est seulement choqué, ont précisé les garde-côtes de la Humber-side.



ROBES EN FÊTE!

Il n'y a que deux façons d'examiner votre garde-robe. Avant et après le solde « Robes en fête » de la Baie! Car vous y trouverez un vaste choix de modèles une ou deux pièces, dans les tout nouveaux coloris de la saison. Unis, jacquards, imprimés faille, tricot polyester et d'autres encore! Le choix peut varier selon le magasin. Tailles 6 à 16 et tailles menues 6 à 14; tailles 14 à 22. Au choix 49,99 ch.

Robes, rayon 110
Le choix varie selon le magasin. Les modèles représentés peuvent ne pas être disponibles.

49.99 ch.

NOTRE PLUS GRAND SOLDE

Jour de la Baie

de la

UN BON D'ACHAT DIFFÉRÉ
à votre disposition
chez les détaillants

Si un article de la promotion Le Jour de la Baie venait à manquer, nous nous engageons à vous en fournir un autre de qualité égale ou supérieure, au même bas prix. Politique en vigueur jusqu'à la fermeture du magasin, au dernier jour de ce solde.

AUX PLUS BAS PRIX DE LA SAISON

